

WantZ'OOM

Bulletin communal de La Wantzenau



JEUNE POUSSE

**UN CITOYEN
EN HERBE**

URBANISME

PLUi
MODIFICATION N°4

p.4

NOTRE VILLAGE

INAUGURATIONS
NOUVELLES
INFRASTRUCTURES
SPORTIVES

p. 14

JUMELAGE

50^{ÈME} ANNIVERSAIRE
LA WANTZENAU
SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

p. 16

SOMMAIRE

CONSEILS EMS

P.3

URBANISME

P.4

ENVIRONNEMENT

P.12

NOTRE VILLAGE

P.14

JUMELAGE

P.16

CULTURE & ÉVÉNEMENTS

P.22

SOLIDARITÉ, SANTÉ & BIEN-ÊTRE

P.27

ENFANCE & PETITE ENFANCE

P.28

SENIOR

P.33

JEUNESSE

P.34

PORTRAIT

P.37

VIE ÉCONOMIQUE

P.38

VIE ASSOCIATIVE

P.40

RETOUR AUX SOURCES

P.50

INFOS MINUTE & PRATIQUES

P.51

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune :

[facebook.com/wantzenau](https://www.facebook.com/wantzenau)

la page Facebook de la Bibliothèque : [facebook.com/bibliothequedelawantzenau/](https://www.facebook.com/bibliothequedelawantzenau/)

la page Facebook de l'école de Musique : [facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau](https://www.facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau)

la page Facebook de l'école de Musique : [facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau](https://www.facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau)

WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Célia Philibert Dit Jaime, Josy EBEL, Aurélien EBEL

et associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : septembre 2023

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito du Maire



Chères Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,

Les pages du calendrier se tournent et nous franchissons le cap de la moitié de notre mandat.

Comme dans nos vies, ce milieu du gué incite à faire le point avant d'aborder la suite de la traversée.

Depuis le début de ce mandat, notre équipe municipale est mobilisée pour mettre en œuvre le programme pour lequel elle a été élue. Depuis l'été 2020, de nombreuses actions ont déjà été menées et des projets lancés et ce, malgré les circonstances exceptionnelles auxquelles il a fallu faire face et les bouleversements à la fois géopolitiques et climatiques aux conséquences persistantes et durables.

Mais au-delà de la concrétisation des engagements pris en toute transparence durant la campagne, cette première partie de mandat a posé les fondements de notre vision de l'avenir de notre village et mis en exergue les valeurs qui nous guident : la force des liens, la convivialité, l'enracinement dans notre histoire et notre écrin naturel et la volonté de construire ensemble un avenir commun.

Cette vision dépasse largement une gestion à courte vue qui vise à flatter des individualismes plus qu'à défendre l'intérêt général. Elle se confond avec cet « esprit village » qui, loin d'un simple slogan de campagne, guide notre aventure collective depuis ses premiers frémissements.

C'est parce que nous avons une vision pour notre village et la vie de ses habitants que nous avons pu faire face, sans vaciller, aux crises imprévisibles qui se sont abattues sur notre quotidien.

C'est parce que nous avons la conviction que cette vision répond aux attentes des habitants de plus de liens, de convivialité, de lieux de vie et aux impératifs du changement climatique que nous continuerons à avancer là où d'autres se résignent à l'immobilisme.

C'est parce que nous avons pour notre village un horizon en ligne de mire et que nous sommes guidés par les valeurs inhérentes à cet « esprit village », que nous pouvons accepter les difficultés qu'imposent parfois les réalités des faits et des circonstances.

Mais surtout, c'est grâce à la richesse de nos échanges, aux partages de moments de convivialité, à la solidarité qui nous unit, à notre enracinement à la fois dans notre histoire et notre écrin naturel, qu'ensemble nous donnons vie à l'avenir de notre village.

Votre dévouée,
Michèle KANNENGIESER



© Jérôme Dorkel / Eurométropole de Strasbourg

CONSEIL EUROMÉTROPOLITAIN

28 JUIN 2023

90 points inscrits à l'ordre du jour.

DÉCISIONS FINANCIÈRES

Ce conseil de l'Eurométropole a été marqué par plusieurs délibérations d'ordre budgétaire et financier : l'approbation du compte administratif et du compte de gestion pour l'exercice 2022 et le vote du budget supplémentaire.

Je n'ai pas approuvé ces délibérations et me suis abstenue lors de leur vote.

Il ne s'agit pas de remettre en cause l'ensemble des politiques mises en place par l'EMS, ni le soutien apporté à notre commune dans certains de ses projets.

Cependant, le bilan de la politique menée depuis maintenant trois ans et les orientations budgétaires prises soulèvent de nombreuses réserves.

J'ai notamment rappelé que si des efforts ont été faits en matière de mobilités décarbonées, les mesures compensatoires et les aménagements nécessaires liés à la mise en œuvre de la Zone à Faibles Émissions étaient largement insuffisants, en particulier lorsqu'il s'agit de relier les bassins d'emplois. L'exécutif de l'Eurométropole et, en particulier son Vice-Président en charge des mobilités, sont restés jusqu'alors sourds aux demandes de notre commune.

J'ai donc demandé en séance que des études soient enfin et rapidement lancées pour envisager une alternative à la voiture dans les déplacements vers les zones d'emplois.

DÉPLOIEMENT ET PROMOTION DU COVOITURAGE DOMICILE/TRAVAIL

Dans le cadre de sa politique de réduction de l'usage de la voiture, l'Eurométropole déploie auprès des entreprises, sa stratégie en faveur du covoiturage, avec la mise en place d'une plateforme numérique dédiée, dès l'automne 2023. Dans un second temps, il est prévu d'encourager les usagers au travers d'une incitation financière.

VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre de ses compétences dans le domaine du sport, l'Eurométropole de Strasbourg a la possibilité de soutenir financièrement les associations, athlètes et organisateurs de manifestations de haut niveau.

Dans ce cadre, le Pétanque Club de La Wantzenau s'est vu attribué une subvention de 1 *000€.

Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine



PLUI

MODIFICATION N°4

L'Eurométropole de Strasbourg a engagé une procédure de modification N°4 de son PLUI, approuvée en décembre 2016 et modifiée en juin 2021. Une phase d'enquête publique se déroulera du 4 septembre au 6 octobre 2023 inclus.

Une concertation préalable a été organisée le long de la phase d'élaboration de la modification et une évaluation environnementale a été menée.

À cet égard, dans un but de transparence, l'opportunité vous a été laissée de consulter le projet de modification et d'y apporter vos observations du 23 novembre 2022 au 23 décembre 2022. La phase d'enquête publique se déroulera quant à elle du 4 septembre au 6 octobre 2023 inclus.

Cette modification comporte 206 points différents classés selon les thématiques suivantes :

- l'environnement
- le paysage et le cadre de vie
- les mobilités
- l'habitat
- l'économie
- les équipements et services publics

Pour chaque thématique, nous proposons de vous présenter les modifications envisagées ayant un impact sur le territoire de La Wantzenau.

POLITIQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Dans le but de concevoir un développement équilibré, responsable et durable, le PLU intègre l'environnement dans le projet de territoire comme un élément à part entière. En effet, l'adaptation énergétique, la lutte contre la perte de la biodiversité et la transition énergétique sont autant de préoccupations qui guident l'Eurométropole de Strasbourg et les Communes dans leurs choix en matière d'aménagement.

• La sobriété énergétique

L'éclairage garantit la sécurité des déplacements, la sûreté urbaine, une mise en valeur du patrimoine et du paysage mais il nécessite aussi une importante consommation énergétique.

Dans ce contexte de tension, accompagné d'une hausse du coût de l'énergie, la sobriété et la diminution des consommations électriques sont plus que jamais devenues un impératif.

À cette fin, l'ajout d'une trame noire aux OAP trame verte et bleu est envisagé pour limiter les impacts environnementaux de cette pollution.

Dans les secteurs, situés au contact de la trame verte et bleue en milieu urbain, à urbaniser, naturels ou agricoles seront ajoutées des orientations d'aménagement visant à prendre en compte l'éclairage nocturne.

Tout projet devra donc se conformer aux prescriptions suivantes :

- Dès la conception du projet, les espaces nécessitant d'être éclairés, seront définis au regard des usages projetés
- L'orientation des éclairages vers le bas sera privilégiée
- Les zones aquatiques seront préservées de la lumière, sans aucun éclairage direct sauf impératif de sécurité ou avec un éclairage indirect réduit le cas échéant
- Les teintes d'éclairage de type « blanc chaud » seront privilégiées
- La temporalité de l'éclairage sera adaptée aux usages

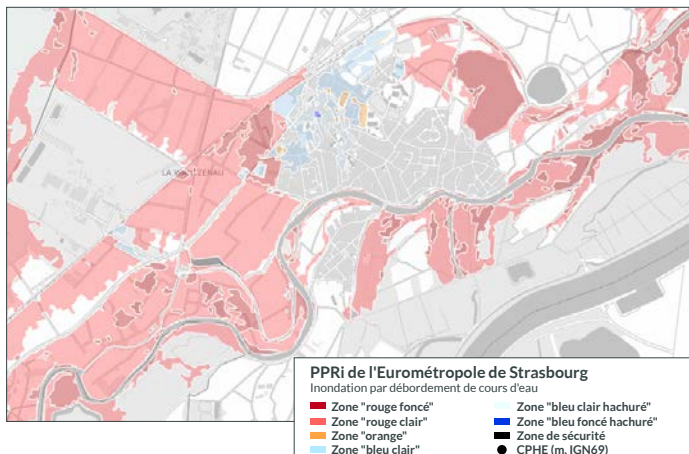
À ce sujet, la Commune de La Wantzenau a déjà entamé le remplacement de l'éclairage public afin d'opérer une transition vers des modèles LED moins énergivores sur les axes principaux du village. À court terme, le lotissement du golf fera l'objet du même traitement. Les autres quartiers suivront progressivement.

• La protection du système d'endiguement

En matière environnementale, outre la problématique de l'éclairage, la Commune de La Wantzenau doit faire face au risque d'inondation.

Les systèmes d'endiguement en place agissant comme des remparts face à ce risque, la Commune a demandé que les installations de types clôtures qui sont susceptibles de porter atteinte à l'intégrité des systèmes d'endiguement soient interdites.

En conséquence, à l'article 1 des dispositions applicables à toutes les zones, se verra ajouter l'alinéa 10 : « les clôtures susceptibles de porter atteinte à la structure des ouvrages d'endiguement sont interdites dans l'emprise de ces ouvrages de protection ».



• La diminution de la consommation électrique par la transition énergétique

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et de favoriser la transition énergétique dans laquelle s'inscrit le développement de l'énergie solaire, la Commune a soumis le projet de création d'un parc solaire lacustre (PSL) sur la gravière du Hohrain d'une superficie d'environ 26 hectares.



Cette gravière est actuellement sous exploitation par l'entreprise GSM jusqu'en 2026.

La superficie aménageable, d'environ 18 ha, délivrera une puissance théorique maximale de 18 MWc, soit environ une production de 18 GWh/an, ce qui permettra à la Commune de couvrir plus de 45 % de sa consommation électrique annuelle.

L'objectif est d'anticiper la fin de l'exploitation de la gravière, il est donc proposé de reclasser ce site en un sous-secteur de zone N7b afin d'admettre, dans le futur, l'aménagement d'un parc solaire sur cette surface en eau.

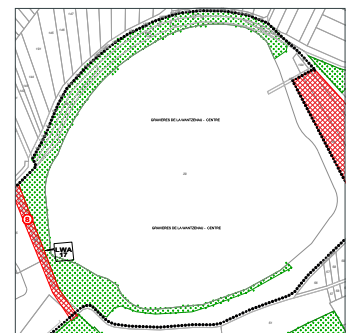
POLITIQUE EN MATIÈRE DE PAYSAGE ET DE CADRE DE VIE

• Préservation des éléments de nature et de paysage

Afin de préserver les éléments de paysage et espaces de nature en ville, l'Eurométropole de Strasbourg et la Commune ont soumis différentes propositions afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

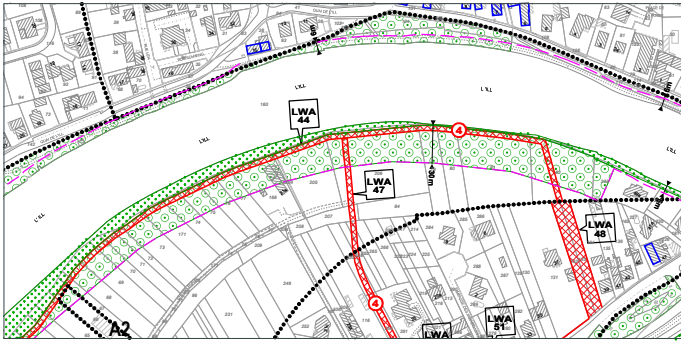
• La protection des Berges de l'étang du Wolfert

Ainsi, il a été demandé d'inscrire les berges de l'étang du Wolfert sur la trame graphique spécifique « espaces contribuant aux continuités écologiques » représentée au règlement graphique du PLUI. De ce fait, les nouvelles constructions et les extensions des constructions existantes sont interdites dans ces espaces.



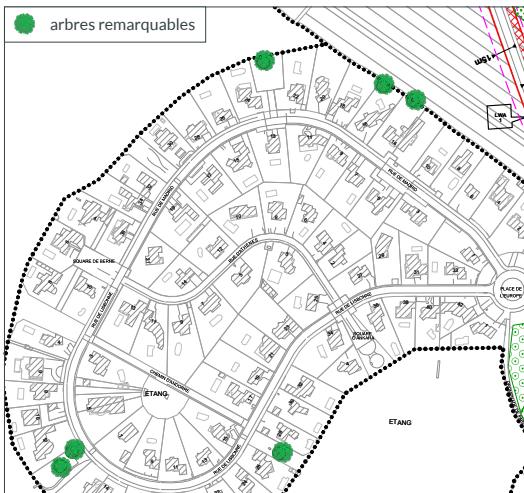
• La protection des Berges de l'III

La Commune souhaite également garantir la place de la nature en ville, notamment des berges de l'III. L'outil de préservation des espaces généralisés EPCC (*espaces plantés à conserver où à créer*), permet d'y régir les constructions, installations et aménagements. Par exemple, y sont autorisés les constructions de faible ampleur et les aménagements mineurs. Toutefois, la suppression d'un arbre doit obligatoirement être compensée.



• Le repérage d'arbres remarquables

La commune a procédé au repérage de 22 arbres remarquables à conserver. Ces derniers sont pour la grande majorité situés dans le cœur de la commune. De plus, 6 arbres ont été repérés au sein du lotissement du Golf.



• Préservation du patrimoine bâti et évolution du dispositif réglementaire

La démarche d'identification du patrimoine bâti est pilotée par l'ADEUS, en lien avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg et réalisée par l'ADEUS ou des prestataires habilités en la matière.

Elle se fonde sur plusieurs critères :

- L'intérêt historique à savoir l'ancienneté
- L'intérêt dans le paysage urbain
- L'intérêt architectural

La modification N°4 a, sur ce point, pour but de préciser ce qu'il convient de préserver.

Seront notamment préservés :

- L'alignement des constructions existantes
- Les décorations de façade (*corniches, colombages, socles de maçonneries, volets battants...*)
- Les caractéristiques générales des pentes de la toiture
- Les clôtures maçonnées
- « Les jardins de devant »

Seront entre autres à cet égard interdits sur les façades donnant sur la voie publique :

- Les volets roulants à caissons extérieurs
- Les caissons techniques liés aux pompes à chaleur et aux climatiseurs

• Précisions terminologiques

Il est proposé, en ce qui concerne les bâtiments exceptionnels, de remplacer la définition :

« Protection patrimoniale visant un bâtiment à la qualité architecturale exceptionnelle pour sa valeur intrinsèque, qui témoigne d'une période historique précise et qui pourrait faire l'objet d'un classement « Monument Historique »,

par :

« Protection patrimoniale visant un bâtiment à la qualité architecturale exceptionnelle, pour sa valeur intrinsèque, son architecture, son histoire et qui témoigne d'une période historique, sa volumétrie, sa modénature, ses prospects, mais aussi pour sa situation et son insertion particulière dans le tissu bâti, en faisant un élément marquant du paysage urbain, participant à l'ambiance de rue ».

Il est proposé, en ce qui concerne les bâtiments intéressants de remplacer la définition :

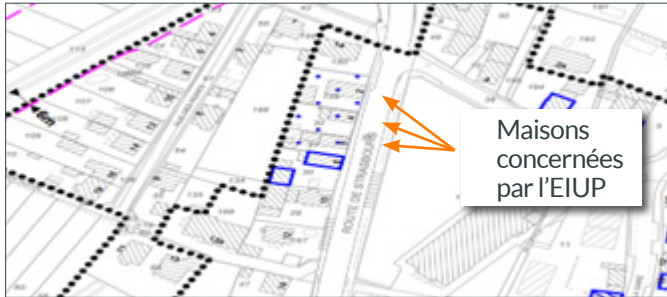
« Protection patrimoniale visant un bâtiment pour sa valeur relative, qui tient à sa situation et son insertion particulière dans le tissu en faisant un élément marquant du paysage, autant que pour sa qualité et son originalité architecturale (volumétrie, modénatures) ou son histoire »

par :

« Protection patrimoniale visant un bâtiment à la qualité relative, pour sa situation et son insertion particulière dans le tissu bâti en faisant un élément marquant du paysage urbain, participant à l'ambiance de rue mais aussi pour sa valeur architecturale ».

• Précisions graphiques

La commune souhaite poursuivre cette démarche de classement, par la mise en place d'un Ensemble d'Intérêt Urbain (EIUP) et paysager sur trois maisons de pêcheurs en raison de leurs formes urbaines et implantations.



• La préservation du Quai de l'III

En vue de préserver la forme urbaine et architecturale de la commune le long du quai de l'III, il est proposé d'ajouter une disposition particulière au sein de l'article 6 des dispositions applicables aux UCA et UAA interdisant l'extension des constructions vers l'avant. Cette règle sera appliquée uniquement sur la commune de La Wantzenau, le long du quai de l'III.



Une règle sera ajoutée au sein de l'article 6 des dispositions applicables aux UAA, alinéa 2.4 et UCA alinéa 2.2, au sein des dispositions particulières : « En outre, dans la commune de La Wantzenau, le long du quai de l'III, les extensions vers l'avant sont interdites. »

• La préservation des chemins ruraux

Enfin la Commune propose l'ajout d'une disposition réglementaire relative aux clôtures dans les espaces naturels et agricoles. En effet, près de 80% de la superficie de la commune de La Wantzenau est composée de surfaces agricoles et naturelles. La commune est ainsi traversée par de nombreux chemins ruraux (*plus de 160 kilomètres de chemins ruraux desservent ces zones*).

Toutefois, ces chemins se retrouvent par nature très étroits et l'accessibilité des engins agricoles aux exploitations est fortement restreinte. De ce fait, l'apposition de clôture le long de ces chemins, en limite d'emprise publique, rend la circulation des véhicules agricoles plus complexe.

Ainsi, et en vue d'améliorer l'accessibilité de ces derniers, il est proposé d'ajouter une disposition particulière au sein de l'article 6 des dispositions applicables aux zones agricoles et naturelles obligeant un recul des clôtures d'au moins 3 mètres à compter de l'axe des chemins ruraux et d'exploitation par l'ajout d'une règle au sein de l'article 6 des dispositions applicables aux zones agricoles A et naturelles N, au sein des dispositions particulières :

« Dans la commune de La Wantzenau, le recul des clôtures à respecter est d'au moins 3 mètres à compter de l'axe des chemins ruraux et d'exploitation. »

• Précisions réglementaires

L'Eurométropole de Strasbourg souhaite préciser les règles relatives aux annexes (*carports et clôtures*) en clarifiant l'article 2 des dispositions applicables à toutes les zones.

L'instruction des autorisations d'urbanisme, réalisée sur la base des pièces réglementaires, soulève parfois des difficultés dans l'interprétation des règles édictées. Afin de limiter ces problématiques d'instruction, il est proposé d'apporter, de compléter, voire reformuler les règles s'appliquant aux constructions de moins de 10 mètres carrés, aux carports et aux clôtures, à la suite de nombreuses observations remontées par les communes et le service instructeur de l'Eurométropole de Strasbourg.

- Traitement des constructions de moins de 10 m² (*abris de jardin*) : en zone UCA permettre une implantation à une distance plus faible des limites séparatives et également sur 2 limites séparatives où à 1 m de recul
- Traitement des carports : en zone UCA, permettre une édification dans les reculs des bâtiments exigés par rapport à la voie publique
- Traitement des clôtures : définition de la notion de claire-voie, permettre une perméabilité visuelle entre espace privé et espace public et précision du pourcentage minimal de vide demandé pour la partie à claire-voie « 25 % » et doit permettre l'alternance des parties vides et des parties pleines. Aussi, précision quant à la finition des clôtures à l'article 11 « *Les matériaux bruts (tels que les parpaings, les bétons, les carreaux de plâtre...), destinés à être recouverts, doivent être enduits.* »

POLITIQUE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

En vertu de l'article R151-44 du Code de l'urbanisme, le règlement du PLU peut prévoir des obligations de réalisation d'aires de stationnement vélo dans les conditions définies aux articles L. 151-30 à L.151-37.

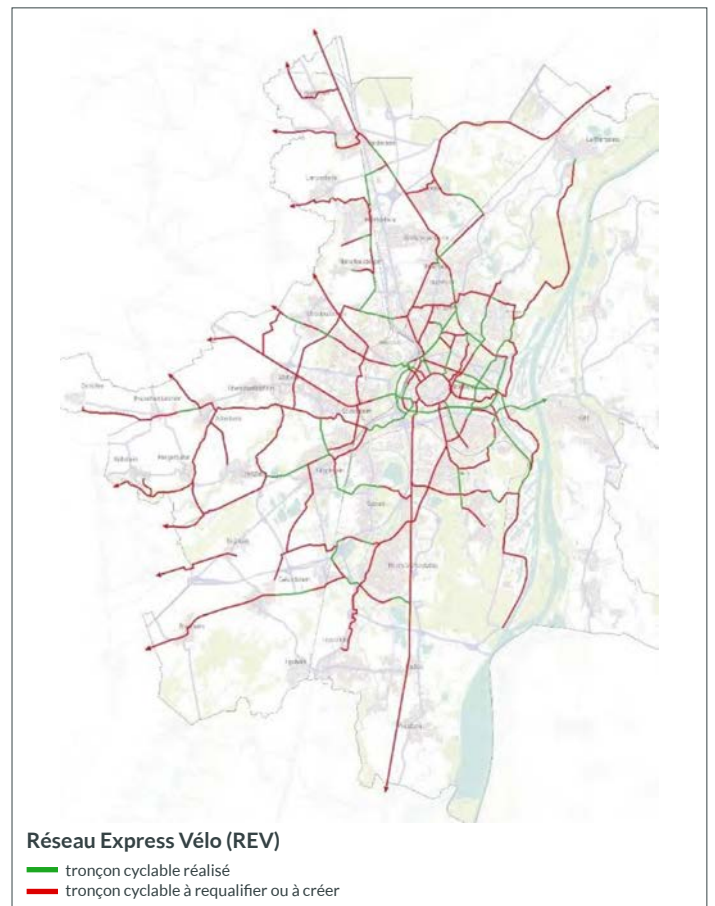
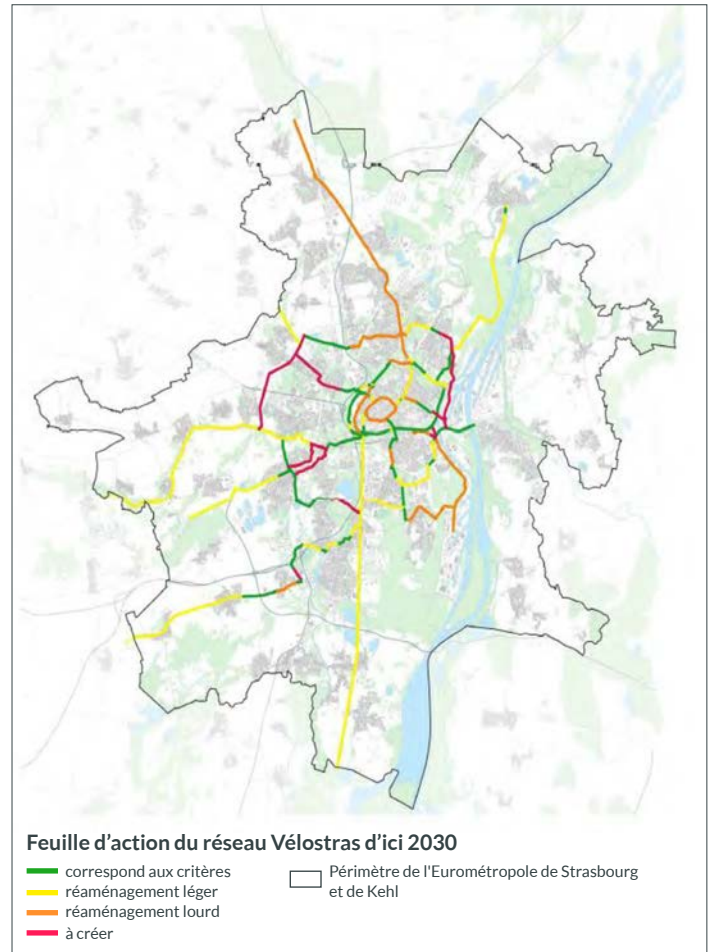
Il est proposé dans le cadre de la modification n° 4, en cohérence avec les objectifs du nouveau plan vélo voté par l'Eurométropole de Strasbourg le 25 juin 2021, de renforcer l'article 12 relatif au stationnement vélo.

Notamment :

- Alinéa 2.2.1 : supprimer la mention « bicyclettes »
- Supprimer l'alinéa 2.2.4 et l'intégrer à l'alinéa 3
- Augmenter la surface minimum d'une place de stationnement vélo de 1,5 m² à 2 m²
- Distinguer les arceaux vélos dédiés aux habitants et les arceaux vélos dédiés aux visiteurs
- Compléter la règle pour permettre l'installation de systèmes de fixation à double niveau
- Ouvrir la rédaction de la règle pour ouvrir la porte à la gestion du stationnement dans les étages supérieurs
- Augmenter la part de stationnements dédiés aux vélos cargos, de 2 % à 5 % des places de stationnement dédiées aux vélos
- Préciser que la création d'une surface dédiée au stationnement vélo prioritairement en rez-de-chaussée ou de plain-pied ne s'applique pas aux bâtiments dont au moins 50% de la surface de plancher est destiné à du logement
- Préciser que l'aménagement d'arceaux dédiés aux visiteurs est obligatoire uniquement dans le cadre de nouvelles constructions
- Préciser que les espaces de stationnement dédiés aux vélos doivent être clos
- Augmenter l'emprise dédiée aux locaux vélos de 3% à 4,5%.

Aussi la cartographie relative aux liaisons modes actifs au sein de l'OAP thématique « **déplacements** » du PLU fera l'objet d'une mise à jour.

Afin de mettre en cohérence le PLU avec le nouveau plan vélo adopté par l'Eurométropole de Strasbourg le 25 juin 2021, il est proposé dans le cadre de la modification N° 4 de remplacer la carte n° 4 page 23 de l'OAP thématique « **Déplacements** » intitulée « **Feuille d'action du réseau Vélostras d'ici 2030** » par une nouvelle carte intitulée « **Réseau Express Vélo (REV)** ».



POLITIQUE EN MATIÈRE D'HABITAT

Il s'agit de procéder à l'augmentation de la production de logements sociaux à destination des plus modestes (PLAI) par la réduction de la part maximale de logements en accession sociale pouvant être produite au sein des SMS.

La loi SRU impose aux communes déficitaires d'atteindre 25% de LLS dans leur parc de logements.

Le Bail Réel Solidaire (BRS) participe à l'atteinte de cet objectif.

Néanmoins, les objectifs SRU imposent la répartition suivante : minimum 30% de PLAI, et maximum 30% de « PLS et produits assimilés » dont fait partie le BRS.

Les objectifs fixés par la loi SRU aux communes portent ainsi également sur la diversification de l'offre de logement social produite. De plus, pour les communes carencées toute opération de construction d'immeubles collectifs de plus de douze logements ou de plus de 800 mètres carrés de surface de plancher doit intégrer au moins 30 % de logements locatifs sociaux en PLAI/PLUS.

Ainsi, il est proposé par l'Eurométropole de Strasbourg de réduire la part de BRS de 30 à 20 %, tout en conditionnant la production de cette part à la production de 30 % de logements en PLAI sauf en cas de programmation de logements sociaux pour laquelle la réglementation nationale impose d'autres types de financement.

En conséquence, la définition de Logement Locatif Social est modifiée au sein du Lexique du règlement écrit :

« Sont considérés, au titre du présent règlement, comme des logements locatifs sociaux (LLS), ceux définis et comptabilisés au titre de la loi SRU / Duflot. Les logements en accession sociale relevant du dispositif de Bail Réel Solidaire (BRS) peuvent également être comptabilisés dans les exigences de logements locatifs sociaux définies au PLU. Le Prêt social location-accession (PSLA) n'est pas pris en compte dans le calcul au regard de sa validité limitée dans le temps. »

Deux dispositions sont ajoutées au sein de l'article 2 des dispositions applicables à toutes les zones, alinéa 5 :

Le BRS peut atteindre au maximum 20 % de la part des logements locatifs sociaux exigés au sein des secteurs de mixité sociale (SMS) et au sein des OAP.

« La comptabilité du BRS dans les exigences liées aux SMS et aux OAP est conditionnée à la réalisation de 30 % de logement locatif PLAI, sauf en cas de programmation de logements sociaux tels que définis au lexique pour laquelle la réglementation nationale impose d'autres types de financements. »

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE

En matière d'économie, l'Eurométropole propose deux modifications pouvant impacter la Commune de La Wantzenau, à savoir, l'encadrement de la règle relative aux surfaces commerciales adossées à une activité artisanale en zones d'activités et la précision des règles relatives aux hébergements hôteliers au sein des zones urbaines spécifiques destinées aux activités économiques.

Localement, la Commune souhaite également modifier le zonage de la zone agricole située à proximité de la Rue de Rochechouart afin d'y intégrer une grange de stockage.

- **L'encadrement de la règle relative aux surfaces commerciales adossées à une activité artisanale en zones d'activités**

L'objectif étant ici de conserver prioritairement ces zones à l'artisanat et de préserver les surfaces des commerces de proximité des centres-villes/centres de quartier, il est proposé d'encadrer l'implantation des commerces dans les zones UXa et UXb.

Les surfaces de vente liées aux activités artisanales implantées dans ces zones seront encadrées en leur imposant les conditions suivantes :

- La surface de plancher destinée à la vente est limitée à 100 m² : ce seuil correspond à une surface comparable à celle d'un commerce de proximité en ville ;
- Les biens et les personnes supplémentaires ne doivent pas être exposés à un risque naturel ou technologique : cette précaution est liée à la présence de certaines activités à risque dans ces zones.
- **La précision des règles relatives aux hébergements hôteliers au sein des zones urbaines spécifiques destinées aux activités économiques**

Il est proposé de préciser les règles s'appliquant aux hébergements hôteliers en zone d'activités UX.

Le choix du terme « **hébergement hôtelier** », contenu dans le règlement de la zone UX, correspond à l'ancienne dénomination des destinations et sous-destinations des constructions qui s'appliquait avant l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions pouvant être réglementées par le règlement national d'urbanisme et les règlements des plans locaux d'urbanisme ou les documents en tenant lieu.

La mention « **hébergement hôtelier** » englobe en effet l'ensemble des hôtels et des autres hébergements touristiques sans qu'il soit possible de faire de distinction entre ces différentes activités. Ainsi, toutes les constructions et installations correspondant aux sous-destinations actuelles d' « **hôtels** » et d' « **autres hébergements touristiques** » sont de fait autorisées par le terme « **hébergement hôtelier** », en zone UX, en l'état actuel de la rédaction du PLUi.

Il est donc nécessaire de revoir les destinations et sous-destinations admises en zone UX pour éviter une mauvaise compréhension de la règle mais aussi pour mettre le règlement en cohérence avec la nomenclature des destinations et sous-destinations la plus récente et interdire les constructions relevant de logements/gîtes/chambres d'hôtes et d'autres hébergements touristiques dans les zones UX.

L'Eurométropole propose donc de préciser le terme « **hébergement hôtelier** » afin d'autoriser uniquement la sous-destination « **hôtels** » et non la sous-destination « **autres hébergements touristiques** » en zone UX.

Il est proposé d'appliquer la même précision à l'article 2 du règlement des zones UY, UZ, IAUX, IAUY, IAUZ.

- **Rue de Rochechouart : implantation d'une grange de stockage en zone agricole**

La commune de Walbourg, située dans la communauté de communes de Sauer Pechelbronn, accueille actuellement un bâtiment alsacien sur son ban voué à la démolition au vu de son état de dégradation. À ce titre, la commune de La Wantzenau, en lien avec un exploitant agricole sur son ban communal, souhaite que ce bâtiment soit conservé, tout en gardant ses aspects architecturaux, dans un souci de préservation du patrimoine alsacien.

Ce projet de déconstruction puis reconstruction du bâti sera à vocation agricole, en lien avec les activités de l'exploitant, rue de Rochechouart.



L'implantation de cette grange de stockage agricole sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, en plus de servir à la conservation et à la pérennisation du patrimoine alsacien, permet également d'agir dans le sens des orientations que se fixe la métropole, à savoir donner toute sa place à l'agriculture, en pérennisant les activités agricoles et en développant économiquement la profession.

Néanmoins, le zonage A1 actuellement inscrit sur le secteur situé rue de Rochechouart ne permet pas à l'exploitant de relocaliser ce bâtiment agricole. Ainsi, il est proposé de modifier le zonage A1 en un zonage A4, admettant « *les constructions et installations d'une exploitation agricole ou forestière, à l'exception des activités d'élevage* ».

En conséquence, la zone A1 en partie sur les parcelles citées ci-avant est modifiée en zone A4.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Il est question ici de procéder à un ajustement des obligations de végétalisation au regard de la situation initiale des projets et des dernières évolutions réglementaires dans les zones dans lesquelles se situent des équipements et services publics afin de ne pas entraîner d'impossibilités techniques pouvant conduire à l'impossibilité de réaliser un projet d'intérêt général.

- En matière de désimperméabilisation des espaces nécessaires au fonctionnement des équipements publics - article 13 des dispositions applicables à toutes les zones : il est proposé de comptabiliser la désimperméabilisation des aménagements participant au fonctionnement des équipements publics à hauteur de 10 % dans le calcul du coefficient de biotope par surface.
- En matière de plantations exigées - article 13 du règlement des zones UE et IAUE : il est proposé de compléter l'article 13 du règlement des zones UE et IAUE et de préciser le type d'espaces pour lesquels les plantations d'arbres sont attendues.
- En matière de pleine terre - article 13 du règlement des zones UE et IAUE : Si les exigences en matière de pleine terre ne peuvent être atteintes, il sera demandé de végétaliser certains espaces (*parvis, cours d'école...*)

- En matière de végétalisation des aires de stationnement - article 13 du règlement des zones UE, UX, IAUE et IAUX : il est proposé de ne pas comptabiliser, dans l'obligation de plantation des aires de stationnement comprise à l'article 13 des zones UE et IAUE, les surfaces des parcs de stationnement qui seraient concernées par l'application de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Ces changements impliquent la modification des pièces suivantes du PLU :

- L'article 13 relatif aux espaces libres, aires de jeux et de loisirs et plantations des dispositions applicables à toutes les zones, en matière de coefficient de biotope par surface,
- L'article 13 relatif aux espaces libres, aires de jeux et de loisirs et plantations du règlement des zones UE, UX, IAUE et IAUX,
- La définition de la notion d'espaces libres au sein du lexique : précision que la présence de certaines installations n'empêche pas la qualification d'espace en tant qu'espace libre.

Michèle KANNENGIESER
Maire



POUR PLUS D'INFORMATIONS MAIRIE DE LA WANTZENAU

11 - 13 rue des Héros
67 610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 59 22 59
Mail : info@la-wantzenau.fr

SERVICE URBANISME

Cyril NETH

Responsable de l'urbanisme, de la voirie, des mobilités et de l'éclairage public
Tél. 03 88 59 22 54

Mail : service.urbanisme@la-wantzenau.fr

Vous avez des questions sur l'environnement, le paysage et le cadre de vie, les mobilités, l'habitat, l'économie, les équipements et les services publics ?



ENQUÊTE PUBLIQUE

du 4 septembre au 6 octobre 2023 inclus

Strasbourg.eu
eurométropole

Le Plan Local
d'Urbanisme,
votre outil pour améliorer
la qualité de ville

Participez à l'Enquête publique
du 4 septembre au 6 octobre 2023 inclus



PLU
Plan local d'urbanisme
de l'Eurométropole

Toutes les infos
sur strasbourg.eu



ENTRETIEN DE L'ILL L'AFFAIRE DE TOUS

L'ILL, qui traverse le ban communal de La Wantzenau, relève du domaine public fluvial (DPF) de l'Etat. Ce cours d'eau est géré par la Direction départementale des territoires du Bas-Rhin (DDT) depuis la réforme de l'établissement de Voies navigables de France (VNF) en 2013.

Sur ce secteur, l'Ill n'est plus utilisé pour la navigation commerciale, mais uniquement emprunté par des embarcations flottables (*barques, canoës et autres embarcations de loisir*).

Par ailleurs, l'Ill présente un caractère de cours d'eau naturel bordé par une ripisylve sur une partie de ses berges.

L'ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

La présence de plantations en bordure de cours d'eau (*ripisylve*) est un élément indispensable pour la qualité du cours d'eau et remplit de nombreuses fonctions :

Biodiversité et habitats naturels :

- Source de nourriture (feuilles mortes, insectes, etc.)
- Habitat pour la faune terrestre
- Habitat aquatique (*racines immergées, embâcles*)
- Ombrage (*limitation du réchauffement de l'eau en période estivale*)

Qualité de l'eau

- Rôle de barrière mécanique pour le ruissellement
- Absorption de polluants (*pesticides, nitrates, phosphates*)

Lutte contre l'érosion : maintien des berges, notamment en période de crue, par le système racinaire de la végétation.

L'entretien se réalise de façon pluriannuelle, soit des interventions tous les 3 à 5 ans selon la dynamique de la végétation, avec pour grands principes :

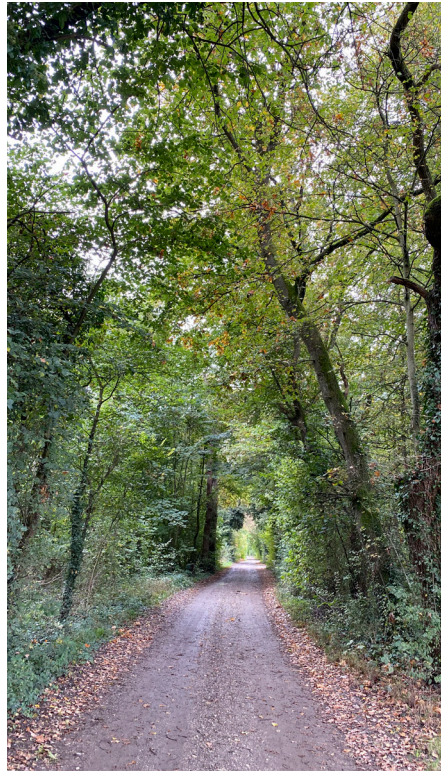
- Conserver au maximum la végétation, particulièrement sur les zones soumises à l'érosion
- Diversifier les strates (*herbacée, arbustive et arborée*)
- Alternier les zones d'ombres et de lumière

Les pratiques à éviter

- Peupliers en bordure de cours d'eau
- Coupe à blanc de la ripisylve

À QUI APPARTIENNENT LES ARBRES DE BORD DE RIVIÈRE?

Cela dépend de leur position sur la berge : placés au-delà de la crête des berges ils appartiennent au propriétaire riverain. L'entretien des arbres est un devoir du propriétaire afin de prévenir toute chute pouvant gêner le bon écoulement des eaux ou le passage d'embarcations. Les arbres placés dans les limites du DPF (*en bas des berges*) appartiennent à l'État et sont entretenus par la DDT afin de respecter à la fois le libre écoulement de l'eau et des crues, la sécurité du public dans les secteurs les plus fréquentés des berges, la préservation de l'environnement et le respect de la réglementation.



RÉGÉNÉRER NOTRE FORÊT RHÉNANE UN ÉCRIN PRÉSERVÉ PAR LA COMMUNE

Remplacer les arbres arrivés en fin de vie ou exploités est une préoccupation constante de la municipalité et plus encore lorsque la forêt montre des signes de dépérissement (chalarose du frêne, réchauffement climatique, ...). On doit, pour cela, compter sur la régénération naturelle et les plantations volontaires.

En plaine d'Alsace, avec une forte densité de chevreuils, toute tentative de régénération doit être accompagnée d'un système de protection des plants. On peut faire le choix de clôturer l'espace à régénérer ou de protéger les plants individuellement.

La régénération naturelle consiste à profiter des graines fournies par les arbres en place pour obtenir de jeunes plants.

Les « **parents** » donnent naissance à des plants adaptés au terrain mais les conditions météo (*gelées tardives, par exemple*) rendent souvent difficile la fructification ou l'installation des jeunes pousses.

En forêt de La Wantzenau, Madame le Maire avait souhaité un essai de régénération naturelle, réalisé en 2022, parcelle 21. Un enclos de 55 ares est ainsi prêt à accueillir les graines issues des vieux chênes, peupliers et érables.

La régénération artificielle consiste à introduire des plants issus de pépinières, souvent plantés en lignes. Ces jeunes arbres sont vigoureux, permettent de diversifier les essences, mais subissent un stress lors de la plantation et sont sensibles à la sécheresse ainsi qu'à la canicule.

En forêt de La Wantzenau, des plantations sont réalisées chaque année par l'équipe municipale et des bénévoles. Ce sont plus de 2 ha qui ont été ainsi plantés depuis 2020.

Afin de cumuler les avantages de ces deux méthodes, la commune teste depuis deux ans une solution « **mixte** ». Dans un espace engrillagé, des arbres (*chênes, fruitiers sauvages...*) sont plantés en lignes espacées de 10 m. Entre ces lignes, la régénération naturelle (*peupliers blancs, érables et tilleuls...*) peut s'exprimer librement et « **compléter** » ainsi la plantation.

François SCHILLING
Chef de projet EAU et Technicien forestier territorial





Owusu TUFUOR, Adjoint à la maire de Strasbourg en charge des sports, des équipements sportifs et de loisirs, Major Jean-Paul GUTTINGER, Danielle DAMBACH, 2ème Vice-présidente, Présidente déléguée et Maire de Schiltigheim Kevin Gameiro, footballeur international français, Michèle KANNENGIESER, Maire de La Wantzenau, Vincent DEBES, 4ème Vice-président, en charge des sports et équipements sportifs, Anne SANDER, Députée européenne, Jean MOOG, Morgan SCHNEIDERLIN, footballeur international français, François KELLER, directeur du centre de formation du Racing et José GUERRA

INAUGURATION DU MINI-CITY-STADE POUR LES ÉLÈVES DES MATERNELLES ET DE L'ÉLÉMENTAIRE

Samedi 24 juin, lancement du mini city stade, un nouveau concept par les écoles Jules VERNE et WOERTHEL !

Inauguré en présence des enseignants des écoles, de Kevin GAMEIRO, joueur du RCSA et de François KELLER, directeur du centre de formation du Racing, le mini city stade a tenu ses promesses : un nouveau concept conçu spécialement à destination d'un public d'enfants entre 6 et 10 ans qui a pu être immédiatement testé par de jeunes footballeurs !

Réalisation de Jean MOOG, gérant de la société MKube, cet équipement a fait des heureux avant les vacances d'été qui lui promettent une fréquentation intensive dès la rentrée scolaire !

Morgan SCHNEIDERLIN, footballeur professionnel et parrain de la société M Kube était également présent afin de promouvoir l'activité physique dès le plus jeune âge !

*Michèle KANNENGIESER
Maire*





© Aurélien EBEL

INAUGURATION SKATEPARK & CITY-STADE UN ENGAGEMENT TENU

La commission infrastructure du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a concrétisé le projet d'un skate park et d'un city stade à La Wantzenau, inaugurés le 5 juillet dernier.

Dès sa mise en place, le CMJ s'est mobilisé autour des projets de Skatepark et de City-stade. Privés d'équipements dédiés depuis plusieurs années, suite notamment au démontage et à la vente du skatepark du forum du JCK, les jeunes de notre village étaient plus qu'impatients de voir se concrétiser cet engagement de la nouvelle municipalité.

Ces deux projets, qui font la joie des jeunes du village, ont représenté un investissement de près de 245 000 € et ont bénéficié du soutien de la région Grand Est à hauteur de 31 158 €. Lors de l'inauguration de ces équipements, Madame la Conseillère départementale, Christiane WOLFHUGEL a annoncé un cofinancement de la Collectivité Européenne d'Alsace de 18 400 €.

Avec des démonstrations de skate, de trottinette et de BMX, une ambiance musicale avec un DJ, une buvette et une petite restauration, les jeunes skateurs et les footballeurs étaient ravis de pouvoir profiter d'un espace dédié à leur passion. Le CMJ s'est appliqué à rendre ce moment particulièrement festif.

Michèle KANNENGIESER
Maire

Alexandra WAGNER
Adjointe à la Jeunesse



Christiane WOLFHUGEL, Conseillère d'Alsace, Vincent DEBES, 4^{ème} Vice-président, en charge des sports et équipements sportifs, Michèle KANNENGIESER, Maire de La Wantzenau, Thibaud PHILIPPS, Vice-président de la Région Grand Est et le Conseil Municipal des Jeunes



© Aurélien EBEL



Vincent THIÉBAUT, député du Bas-Rhin, Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole, Michèle KANNENGIESER, Maire de La Wantzenau et Daniel BOISSERIE, Maire de St-Yrieix-la-Perche

LA WANTZENAU-SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE UN 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE CHALEUREUX

Du vendredi 07 au lundi 10 juillet, La Wantzenau a accueilli plus de 300 Arédiens à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Jumelage de notre village avec Saint-Yrieix-la-Perche.

Au cours de ces trois jours, une nouvelle page de l'histoire de l'amitié qui lie nos deux communes s'est écrite. Une histoire née dans les affres de la Seconde Guerre mondiale, quand les familles de Saint-Yrieix-la-Perche accueillaient des milliers de Wantzenauviens évacués dans le Limousin.

L'histoire d'une amitié toujours plus étroite entre les habitants de nos deux villages, nourrie par des échanges et rencontres, sportives ou amicales. L'histoire de liens indéfectibles cristallisés par la prestation d'un serment de jumelage le 3 juillet 1971 signé à La Wantzenau par le Maire Joseph DESCHLER et celui de Saint-Yrieix-la-Perche Jacques BOUTARD, et renouvelé pour ses 25 ans en 1996 et ses 40 ans en 2011.

Longtemps repoussé du fait de la crise sanitaire, Wantzenauviens et Arédiens avaient hâte de pouvoir se retrouver pour célébrer ce demi-siècle d'histoire partagée. Déjà la semaine précédant les festivités, 5 courageux sportifs Wantzenauviens et 3 Arédiens ont rappelé que les distances sont peu de choses à qui souhaite se revoir, rejoignant Saint-Yrieix-la-Perche au cours d'une extraordinaire aventure à travers la France.

Le vendredi 07 juillet, sous un soleil enthousiaste, les retrouvailles tant attendues avec nos amis du Limousin avaient lieu au forum Jean-Claude KLEIN. Pas moins de 300 personnes, familles d'accueil, bénévoles, agents et élus, se sont mobilisées pour accueillir les 170 Arédiens.

Dès la descente du bus, les regards des uns s'illuminaient lorsqu'ils croisaient des visages familiers. D'autres étaient impatients de rencontrer une nouvelle personne.

Chaleureusement accueillis par la Maire de La Wantzenau et le Maire de Saint-Yrieix-la-Perche, les Arédiens ont ensuite pu se reposer après un long trajet en intégrant les foyers de leur famille d'accueil.

De la visite du MM Park à une balade en péniche sur les canaux strasbourgeois, d'un tournoi de pétanque à une promenade en forêt rhénane, en passant par des rencontres sportives et une découverte du toit de la cathédrale de Strasbourg pour les plus jeunes, un programme truffé d'activités attendait les Arédiens, le samedi.



L'après-midi a également été marquée par l'inauguration à la Bibliothèque de l'exposition « **La Wantzenau – Saint-Yrieix-la-Perche : 50 années de jumelage** ».

Il n'en fallait pas moins pour ouvrir l'appétit de chacun. Pour le plus grand plaisir de leurs papilles, une soirée barbecue les attendait, dont l'ambiance musicale était assurée par l'orchestre Rosy Star. Autour de succulents sangliers à la broche et de délicieuses Flammenkuchen, c'est dans les rires et la joie de pouvoir faire bombance ensemble que se concluait la journée.

Le dimanche matin, une cérémonie commémorative se tenait en présence de nombreux élus sur le parvis de la Mairie, suivie par un dépôt de gerbes à la mémoire des disparus de l'évacuation de 1939 mais aussi des Maires qui ont tant œuvré pour le jumelage entre nos deux communes : Léon ACKER, Joseph DESCHLER et Jean-Claude KLEIN pour La Wantzenau et Jacques BOUTARD pour Saint-Yrieix-la-Perche. Un joyeux cortège de Wantzenauviens et d'Arédiens s'est ensuite dirigé vers le Fil d'Eau, paré des costumes et chants traditionnels alsaciens du groupe folklorique « **Sonnenblumen** ».

À leur arrivée, un apéritif musical, animé avec virtuosité par les Harmonies Municipales de nos deux villages avait été organisé. La journée s'est poursuivie par un fastueux déjeuner de gala, au cours duquel la Maire de La Wantzenau, Michèle KANNENGIESER et le Maire de Saint-Yrieix-la-Perche, Daniel BOISSERIE, ont solennellement signé le renouvellement du serment de jumelage avant de procéder au traditionnel

échange des cadeaux entre les deux communes. Tous les Arédiens ont, après, pu profiter d'une dernière soirée dans leur famille d'accueil.



Signature du Serment de Jumelage

Lundi matin, c'est donc tristes de devoir se séparer, mais l'esprit rempli de joyeux souvenirs forgés durant le week-end et impatients de pouvoir bientôt se retrouver à Saint-Yrieix-la-Perche qu'Arédiens et Wantzenauviens se sont dit au revoir.

Une nouvelle page de l'histoire de notre amitié s'était écrite, réunissant ceux qui avaient vécu les chapitres précédents et ceux qui porteront le jumelage à l'avenir.

La Wantzenau

 Saint-Yrieix-la-Perche



Accueil des Arédiens



Christophe ADAM, référent coordonnateur du Jumelage en compagnie des Maires



L'arrivée des cyclistes sur le Forum



Programme « Jeunes »



Accueil des jeunes arédiens par le CMJ



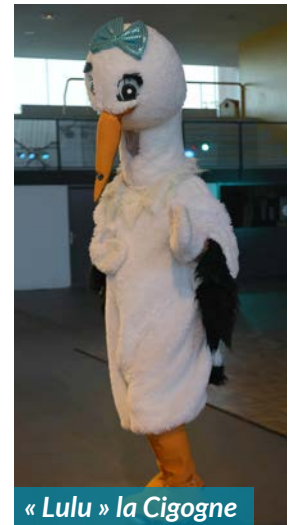
Visite de Strasbourg sur l'Ill avec BATORAMA



Balade guidée en forêt de La Wantzenau



Tournoi de pétanque



« Lulu » la Cigogne



Exposition à la bibliothèque
« La Wantzenau - Saint-Yrieix-la-Perche 50 années de jumelage »



Plantation du chêne « Cœur de village »



Balade en canoë sur l'Ill



Dépôt de gerbes au cimetière



Buvette assurée par
« les Pistons de l'III »



Soirée Barbecue avec
la Boucherie BALZER



Service assuré par les jeunes
agriculteurs du canton de Brumath



Apéritif concert - l'union des Harmonies La Wantzenau - Saint-Yrieix-la-Perche



Déjeuner de gala et spectacle des « Improvisateurs »
avec une belle participation du public



Groupe folklorique « Sonnenblumen »

« Nous remercions les Wantzenauviens pour leur investissement considérable qui a permis à cette manifestation de revêtir un caractère extraordinaire. Grâce à vous, nos amis arédiens garderont un souvenir indélébile de ce week-end à forte charge émotionnelle.

Nous tenons à remercier l'ensemble des contributeurs à la réussite de ce jumelage, les familles d'accueil, associations, bénévoles, entreprises, agents communaux et élus. »

merci 

Michèle KANNENGIESER
Maire



LE DÉFI DE LA CIGOGNE ET DU CUL NOIR ÇA ROULE POUR LE JUMELAGE !

Pour fêter le 50^{ème} anniversaire de jumelage entre La Wantzenau et St-Yrieix-la-Perche et symboliser l'amitié durable entre ces deux villes, huit retraités âgés de 63 à 75 ans dont trois Arédiens : Alain PONTHER, Alain PONROY et Eugène FRABOULET et cinq Wantzenauviens : Paul FISCHER, Jean Louis GABEL, Daniel CLAUSS, Benoît LAAS et Hubert CLAUSS, ont relié à vélo les 2 cités.

Les quelques 800 km ont été répartis en 7 étapes longues de 80 à 150 km/jour.

Le départ a eu lieu le samedi 1^{er} juillet 2023 devant la mairie de Saint-Yrieix-la-Perche dans le département de la Haute-Vienne (87). Direction Bourgneuf dans la Creuse (23) puis Nérès les Bains dans l'Allier (03), puis Paray-le-Monial en Saône et Loire (71), Santenay en Côte d'Or (21), Marnay en Haute Saône (70), puis Thann dans le Haut Rhin (68) et enfin l'arrivée à La Wantzenau, le vendredi 7 juillet 2023.

Le premier jour nous avons pédalé sous la pluie, le restant de la semaine le soleil brillait, par moment trop fort. À chaque étape, nous étions accueillis par un représentant de la commune et quelques fois par les cyclistes du village. L'hébergement était prévu dans un lycée, des campings ou encore des gîtes.

La bonne ambiance régnait dès le petit-déjeuner, malgré les kilomètres qui nous attendaient.

La France est belle, roulant moins vite que les cyclistes du tour de France, nous avons le temps d'admirer les paysages.

Nous tenons à adresser nos remerciements :

- à la mairie de La Wantzenau pour le prêt de la camionnette et des présents remis aux représentants des communes accueillantes.
- aux entreprises locales : Carrefour Contact, Affinis, Garage STROH, ERG, Fil de Fer et Feuille de Choux, Combustibles VIX, L'Ebouriffé, Tabac des Héros et Les Foies gras HIRSCH. Leurs dons nous ont permis de financer une partie de ce défi.
- à Rachel PONTHER, Dominique PONROY, Martine LEGRAND, Catherine CLAUSS et nos accompagnatrices, pour l'intendance et la logistique.
- à Jean Philippe FREMONT, conducteur de la voiture ouvreuse.
- et à Benoît MARTZ conducteur de la voiture balai pour assurer nos arrières.



Michelle MARTZ
Présidente de l'Association Amitiés
Wantz - Yrieix



© Illustration Jack KOCH

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA WANTZENAU FÊTE SES DIX ANS, LE 7 OCTOBRE 2023

INVITATION À TOUS LES WANTZENAUVIENS

de 10h à 18h : Ouverture de la bibliothèque - Jeu de piste / bricolage / maquillage

à 10h et à 14h : Atelier d'illustration avec Jack KOCH (sur inscription)

de 12h à 16h : Ateliers et expériences de réalité virtuelle avec Virtual Journey

à 20h : Lecture musicale « *Le soldat désaccordé* » par Gilles MARCHAND, auteur
et Emmanuel GROSS, musicien (sur inscription)



LE 7 OCTOBRE 2023, RENDEZ-VOUS AVEC...

JACK KOCH, ILLUSTRATEUR

Jacques KOCH, dit Jack, est un dessinateur alsacien.

Après un passage en faculté de psychologie, il intègre l'Éducation nationale en 1986. Il est instituteur titulaire mobile remplaçant, ce qui lui permet d'exercer dans une multitude de contextes, de la maternelle à l'élémentaire.

À cette époque, il se met à « *croquer* » les moments amusants et agaçants de sa vie quotidienne à l'école.

En 2007, il ouvre un blog, intitulé « *Danger École* ».

En 2009, il publie ses meilleurs dessins en album. Quatre tomes de « *Danger École* » (2009-2013) paraissent, suivis d'un album en intégrale (2017).

Peu à peu, sa communauté s'élargit et dépasse le monde des enseignants. En 2014, après trois décennies d'enseignement, Jacques KOCH se consacre entièrement à l'illustration.

En dédicace tout au long de la journée.



Jack KOCH

GILLES MARCHAND, AUTEUR

Gilles Marchand est un écrivain français né en 1976 à Bordeaux.



Gilles MARCHAND

Son roman le plus connu est « *Un Funambule sur le sable* », publié en 2017. Ce roman, mêlant réalisme et éléments fantastiques, raconte l'histoire d'un jeune garçon nommé Sam, qui découvre un cirque secret caché dans les dunes de sable. Le livre explore les thèmes de l'enfance, de l'imagination et de la quête d'identité.

En 2022, il écrit « *Le soldat désaccordé* » qui obtient de nombreux prix littéraire dont le remarquable Prix des libraires en 2023.

Il a été batteur dans plusieurs groupes de rock et a écrit des paroles de chanson.

Lecture musicale « *Le soldat désaccordé* » à 20h suivi d'une séance de dédicaces.



Concert spectacle Eltonology sur la scène du Fil d'Eau

FÊTE DE LA MUSIQUE UNE BELLE CLÔTURE DU FESTIVAL MUSICAL

Samedi 24 juin 2023, la fête battait son plein au Fil d'Eau, point d'orgue d'une semaine musicale riche.

Après une semaine de portes ouvertes à l'école de musique, permettant à tout un chacun de venir profiter des différentes auditions de classe et découvrir la pluralité des disciplines enseignées, c'est au Fil d'Eau que les festivités se sont prolongées par l'intervention des chorales en guise d'apéritif sous la direction de Nathalie FAILLET, qui ont ensuite laissé leur place aux groupes de musique actuelles avant de finir par le spectacle autour d'Elton JOHN par l'ensemble ELTONOLOGY qui a fait salle comble.

Tout cela agrémenté de mets et boissons rafraîchissantes proposés par le LIONS Club de La Wantzenau, toujours présent pour soutenir l'activité culturelle wantzenauvienne.

Merci à tous pour votre participation et votre présence !

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative





FÊTE NATIONALE UN SHOW AQUATIQUE MAGIQUE

De la tradition et de l'innovation pour honorer les valeurs républicaines.

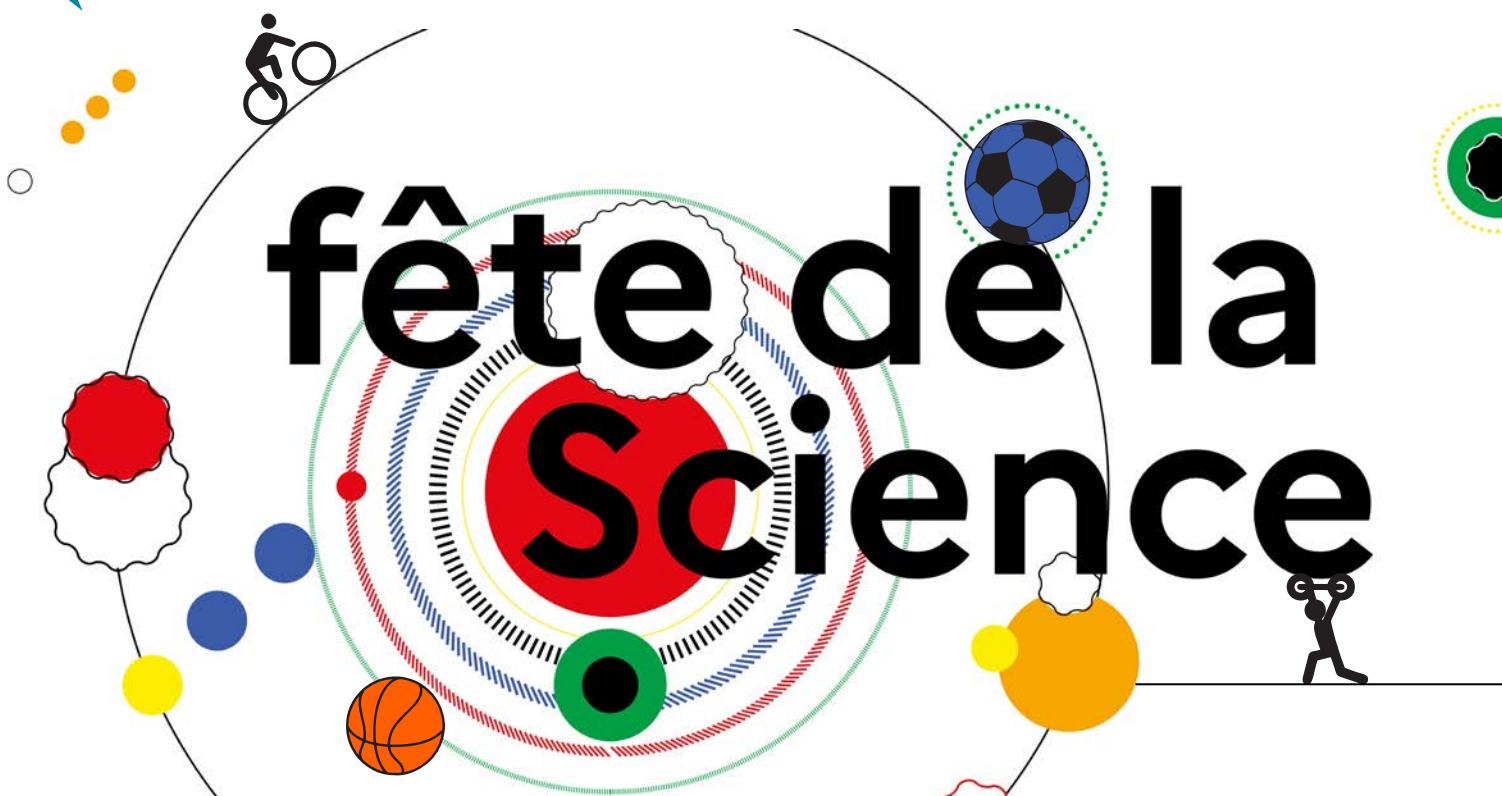
Après la traditionnelle cérémonie commémorative et la distribution des « **14 Juillet Wecke** », le rendez-vous était donné sur la Place du 19 Mars, devant le Fil d'Eau pour profiter de l'animation dynamique du groupe **Meteor Hits** et de son DJ ambianceur qui ont mis le feu à la scène : karaoké live suivi d'un dancefloor jusqu'au bout de la nuit, les adeptes en redemandaient !

Un moment musical exceptionnel partagé en famille ou entre amis, réhaussé à 22h30 lors du lancement du show aquatique sur les bords de l'III, un moment magique qui a illuminé les yeux de tous les participants !



Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative





FÊTE DE LA SCIENCE SPORT ET SCIENCES

L'édition 2023, qui se déroulera partout en France du 6 au 16 octobre, aura pour thème « Sport et Sciences ».

Cette thématique qui couvre des champs scientifiques pluridisciplinaires, résonne avec l'actualité sportive Française 2023-2024 (coupe du monde de rugby et Jeux olympiques et paralympiques) et est très populaire auprès du grand public puisque la France ne compte pas moins de 26 millions de pratiquants, 14 millions de licenciés et 6 000 athlètes de haut niveau !

Pour une 3^{ème} édition de son village des sciences, la commune de La Wantzenau vous invite à entrer dans l'exposition « Sport et science, une équipe gagnante ».

Cette immersion scientifique au cœur de la pratique sportive se déclinera sous 3 grands thèmes :

LE CORPS DU SPORTIF : la machinerie musculaire vue à la loupe

L'activité sportive nécessite l'intervention de nombreux systèmes (musculaire, cardio-vasculaire, nerveux). En pratiquant la démarche scientifique, venez explorer les phénomènes physiologiques qui composent le corps du sportif.

LE GESTE SPORTIF : décryptage scientifique du geste sportif

Au-delà de l'entraînement intensif, l'étude des lois physiques permet aux sportifs de s'améliorer.

Venez comprendre comment la biomécanique met notre corps en équation.

LE SPORTIF AMÉLIORÉ : la technologie au service des performances

Qu'il s'agisse de biologie, de physique, de mathématique ou de chimie des matériaux, de nombreuses disciplines interviennent dans la recherche d'amélioration des performances. Venez découvrir pourquoi la pratique du sport est intimement liée aux progrès technologiques.

Au fil des stands, vous pourrez expérimenter, tester, échanger et poser toutes les questions aux spécialistes qui animent les ateliers. Un programme musclé à partager en famille pour cultiver le plaisir et la joie d'apprendre.

Fanny MONNEAUX-GADROY,
Conseillère municipale, déléguée aux missions liées
au bien-être et à la santé environnementale



INFOS PRATIQUES
FÊTE DE LA SCIENCE
Dimanche 8 octobre 2023 de 14h à 18h
Le Fil d'Eau - Tout public - Gratuit

Je vois La WantZ en Rose

LA WANTZENAUVIENNE

MARCHE ET COURSE SOLIDAIRES, LE 15 OCTOBRE 2023

En 2023, 433 000 nouveaux cas de cancer sont estimés en France. ☹️

En octobre prochain, la Commune de La Wantzenau se parera de rose afin de soutenir la lutte contre le cancer. Particuliers, entreprises et associations pourront s'engager au côté du CCAS.

« LA WANTZENAUVIENNE » UN ÉVÉNEMENT FESTIF ET CARITATIF

Course et marche solidaires de 5 km dans les rues de notre village débiteront le dimanche 15 octobre dès 10h. Un échauffement collectif et en musique vous sera proposé avec de la Zumba.

Les bénéfices de la journée seront reversés aux organismes de lutte contre le cancer.

L'association Cocci Elles Roses, créée en janvier 2023 par trois femmes touchées par un cancer du sein, a pour but de promouvoir toutes actions dans le cadre de la lutte, la prévention et l'accompagnement du cancer du sein.



Vous avez pu les rencontrer le 16 mars dernier lors de la conférence « **Prévention, les nouveautés thérapeutiques et les perturbateurs endocriniens** ».

La Ligue contre le cancer est une association reconnue d'utilité publique qui apporte un soutien à la recherche, une aide aux malades et leurs proches, organise des campagnes de prévention et de promotion des dépistages auprès du grand public.

Drapez-vous de rose jusqu'au bout des chaussettes et venez nombreux, colorer les rues wantzenauviennes !

Michèle KANNENGIESER
Maire



INFOS PRATIQUES

LAWANTZENAUVIENNE

Tarif : 15€ (T-shirt inclus)
payant à partir de 13 ans

**Inscription en ligne et en mairie
à compter du 2 octobre 2023**

Buvette et restauration sur place



FÊTE DE L'ÉCOLE JULES VERNE DES KERMESSES DANS TOUTES LES COURS

Le vendredi 9 juin a également vu le grand retour des kermesses des écoles maternelle et élémentaire qui ont eu lieu pour la première fois dans les nouveaux locaux du groupe scolaire.

Préparées depuis de long mois à la fois par les équipes enseignantes et les élèves ainsi que les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour leur organisation, les deux fêtes d'écoles ont joyeusement envahi les deux cours de récréation de part et d'autre du bâtiment.

À L'ÉCOLE MATERNELLE

Tout a commencé en chansons devant des parents émerveillés par les prestations de leurs petits bouts. Puis, comme le veut la tradition, la fête s'est poursuivie par un parcours de jeux élaborés par des parents particulièrement inventifs sur le thème des « animaux du monde ».

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les parents venus nombreux ont été accueillis en musique par les enfants qui avaient préparé depuis quelques mois avec leurs enseignants chants et pas de danse. Tous ont ensuite pu participer à des ateliers ludiques et pédagogiques avant de se restaurer et surtout s'hydrater dans une ambiance conviviale de belles retrouvailles.

Un grand merci et un immense bravo aux directrices, équipes enseignantes, ATSEM et parents d'élèves pour la réussite de ces belles fêtes et pour la plus grande joie des enfants !

Katia BOSSUYT
Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance, enfance et famille





VOYAGE AU CENTRE & AUTOUR DE L'ÉCOLE INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE

Ce nouvel équipement regroupe, sous un même toit, l'école élémentaire, une école maternelle, le périscolaire et l'école de musique.

Initié sous le précédent mandat, les travaux du nouveau groupe scolaire avaient débuté en 2018. Les restrictions liées à la crise sanitaire ainsi que les nombreux travaux et aménagements qu'il restait à réaliser n'avaient pas permis d'inaugurer et surtout de fêter la mise en fonction de nouvel équipement qui a accueilli ses premiers élèves en septembre 2020.

Ce fut chose faite le vendredi 9 juin avec un voyage au centre de l'école Jules VERNE et l'organisation conjointe de l'inauguration du parking de l'école, de la voie verte et des kermesses des écoles maternelles et élémentaire. C'est sous un soleil estival que Madame le Maire a procédé au traditionnel couper de ruban en présence des membres du Conseil municipal, de nombreux élus et représentants des contributeurs au financement de ce projet - l'Etat, la CAF et la CEA - ainsi que des architectes et entreprises ayant réalisé les travaux.

Dès juillet 2020, la municipalité s'était engagée à déminéraliser partiellement les espaces extérieurs du nouveau groupe scolaire et à renforcer l'accessibilité à ce pôle éducatif de notre village qui connaît quotidiennement une convergence des flux. Cette volonté s'est concrétisée, d'une part par la l'aménagement d'un parking disposant de capacités de stationnement suffisantes, d'autre part, en accord avec la volonté de soutenir les mobilités

douces, par la création d'une voie verte permettant de sécuriser l'accès aux élèves piétons et cycliste.



*Katia BOSSUYT
Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance, enfance et famille*

*Josiane CHEVALIER,
Préfète de la région Grand Est
Christiane WOLFHUGEL,
Conseillère d'Alsace*



*Inauguration de la voie verte
à partir du nouveau parking de l'école*



C'EST LA FÊTE! UNE FIN D'ANNÉE MUSICALE ET GOURMANDE

Traditionnellement le mois de juin est ponctué de fête de fin d'année qui sont autant de moments de convivialité et de retrouvailles pour les familles.

KERMESSE À L'ÉCOLE MATERNELLE DU WOERTHEL

La fête a démarré par un spectacle donné par les petits élèves sous le regard bienveillant des enseignantes et ATSEM et devant les familles venues en nombre.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé dans une belle ambiance conviviale autour des tartes flambées et du buffet.

Une belle fête qui a fait la joie des petits et des grands !

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU COLLÈGE

C'est sur la scène du Fil d'Eau et devant une salle conquise et enthousiaste que les élèves ont présenté le spectacle qu'ils préparent depuis de longs mois avec leurs professeurs.

Au programme : musique, chants, danses et surtout une énergie exceptionnelle.

Une soirée spectaculaire dans une ambiance pleine de joie et d'émotion !

FÊTE D'ÉTÉ AU MULTI-ACCUEIL

Les tout petits et leurs familles ont aussi droit à leur fête de fin d'année.

Un buffet pour toutes les papilles et de nombreuses activités dont un impressionnant labyrinthe ont été préparés par la dynamique équipe du multi-accueil.

Un beau moment de convivialité avant les vacances et pour certains le départ pour l'école !

Katia BOSSUYT

*Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance, enfance et famille*





MICRO-CRÈCHE DU WOERTHEL

SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Enjuin dernier, les enfants de la micro-crèche du Woerthel sont allés se balader au parc SRPO de La Wantzenau.

Ils ont eu la chance de pouvoir aller à la rencontre des animaux et leur donner à manger. Ainsi, les enfants se sont baladés au milieu des chèvres, des poules, des canards...

Cette belle matinée nous a permis de faire plus ample connaissance avec ces animaux et de pouvoir partager un chouette moment tous ensemble avant le départ à l'école pour certains enfants de la structure.

*Toute l'équipe
de la micro-crèche du WOERTHEL*





Marie-Christine, Hélène, Mélanie, Perrine et Charlotte

MAISON DE L'ENFANT RUE DES JARDINS UNE SEMAINE ALSACIENNE BIEN REMPLIE

Du 12 au 16 juin la maison de l'enfant a mis à l'honneur les couleurs du drapeau Alsacien et la culture de notre belle région.

En effet, la langue régionale a fait son apparition dans notre structure et dans notre projet depuis maintenant 2 ans. C'est donc la deuxième année consécutive que nous organisons notre semaine alsacienne avec diverses animations pour petits et grands.

Ainsi, cette année nous avons proposé un atelier conte et chant en partenariat avec la bibliothèque. Armel et Muriel nous ont invités à venir écouter plusieurs histoires mélangeant un peu de Français avec de l'Alsacien. Une chouette animation qui a beaucoup plu aux enfants et aux parents présents ce jour-là. Le soir, les parents ont été conviés à un atelier alsacien où nous avons raconté l'histoire de notre langue et nous avons même fait chanter les mamans présentes. La semaine s'est poursuivie autour d'un atelier confection de menele avec le papi et la maman d'une des enfants de la crèche.

Mmmh... nous nous sommes régalez !!!

Par la suite la fameuse journée « **ROTE und WISSE** », durant laquelle notre cheffe nous a confectionné un repas traditionnel composé de **bibeleskäse** et de **gebredeldi**. Et pour finir la semaine en apothéose, nous avons ouvert la structure aux parents afin de partager un bon morceau de flammekueche.

Ces divers ateliers nous permettent de faire connaître nos actions au public accueilli et de défendre, par la même occasion, notre patrimoine et notre histoire alsacienne.



Alice BON,
Responsable de
la Maison de l'Enfant
de La Wantzenau



L'EHPAD AU BORD DE L'ILL - EX TILLEUL UN ÉTÉ ACTIF

Le début de l'été a été marqué par de belles animations qui ont pu se dérouler au sein de l'EHPAD de notre village.

Après une sortie intergénérationnelle au Massedi de Gamsheim en partenariat avec le périscolaire de La Wantzenau qui a permis de renforcer les liens entre les plus jeunes et nos aînés, était venue l'heure d'un rafraîchissement fort agréable en période caniculaire grâce au glacier Franchi qui est venu offrir des glaces aux résidents et au personnel de la maison de santé.

Un autre bol d'air et de mousse fût apprécié lors de la sortie proposée à la Brasserie Météor où de bonnes bières ont pu être dégustées dans une ambiance ginguette fort appréciée.

Il fait bon vieillir à La Wantzenau !



Pia KIEFFER
Adjointe à la Solidarité,
à la Santé et au Bien-être



ANIMATIONS JEUNES UN ÉTÉ AVENTURIER

Un été pour les jeunes de La Wantzenau sous le signe de l'aventure, la célébration, la créativité et la passion.

EUROPAPARK

Pour la 1^{ère} année, la Commune de La Wantzenau et l'AJ ont organisé une sortie à Europapark le jour du brevet afin d'occuper les collégiens et les lycéens qui se retrouvent sans activités scolaires ce jour-là. Le bus était complet, un temps magnifique, il y aura sans aucun doute une sortie « *Europapark-Brevet 2024* ».

RAID AVENTURE

Une nouvelle édition du Raid Aventure a démarré l'été avec quatre jours de sport dans une ambiance conviviale. Parmi les 54 jeunes engagés dans cette aventure dirigée par Nicolas ROECKLIN, les jeunes Wantzenauviens ont su tirer leur épingle du jeu avec une équipe qui s'est imposée dans sa catégorie. Une expérience toujours intense qui sera reconduite l'an prochain, à n'en pas douter.

JAPAN EXPO

Entre concerts enflammés, conférences inspirantes, Cosplay captivant et délicieux onigiris, cette édition de Japan Expo 2023 restera à n'en pas douter gravée dans les mémoires.

À LA WANTZENAUE

Les activités à la semaine se sont enchaînées en beauté avec des sorties cinéma, des activités sportives, des jeux en extérieur et des compétitions amicales de jeux vidéo.

Une après-midi palpitante de géocaching a permis aux participants de se plonger dans les superbes paysages de La Wantzenau. Une chasse au trésor moderne, mêlant découverte, aventure et énigmes, a été le point culminant d'une journée mémorable.

L'esprit créatif a ensuite pris le relais avec la réalisation d'une fresque époustouflante. Les jeunes artistes en herbe ont déployé leur talent pour donner vie à une œuvre qui illuminera le paysage de la Maison des Jeunes.

Une véritable célébration artistique et collaborative puisque tous ont participé à ce travail, tout au long de la semaine, sous le regard de l'artiste Joséphine HERBELIN, qui les a accompagnés dans cette réalisation.

CAMPING DÉTENTE

Enfin, c'est le Camping Détente 2023 à Niederbronn-les-Bains qui a clôturé cette saison estivale.

Les rires et les échanges résonnent encore dans nos mémoires, tandis que les paysages majestueux des Vosges du nord resteront gravés dans nos esprits.

Aventures, jeux, culture et peinture ont été les ingrédients clés de cet été riche d'expériences et de découvertes.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement inestimable des animatrices et animateurs bénévoles. Leur dévouement passionné et leur implication ont été la force motrice qui a rendu cet été aussi mémorable.

UN AUTOMNE NUMÉRIQUE

À présent, nous attendons avec impatience septembre, où de nouvelles aventures, des surprises exaltantes et des moments de pur plaisir sont au programme.

ILL ARENA - LES 21 ET 22 OCTOBRE AU FIL D'EAU

Rapidement après la rentrée, l'Animation Jeunes de La Wantzenau et le Conseil Municipal des Jeunes seront à pied d'œuvre pour préparer une édition exceptionnelle de l'ILL Arena. Cette année sera sous le signe de l'intelligence artificielle et les avantages du serious game en réalité virtuelle dans nos vies.

De plus cette édition se déroulera pour le public sur deux jours avec toujours des tournois, du rétro gaming, des tests et des démos avec, cette année, la présence d'un invité de marque qui nous parlera simulation automobile, le champion Bruno SPENGLER (cf. WANTZ'OOM # 21).

Une édition qui s'annonce déjà incroyable avec un focus sur la discipline du Cosplay, des animations ainsi que la présence exceptionnelle d'experts du domaine.

Suivez toutes les informations sur le Facebook de l'ILL Arena.

Alexandra WAGNER
Adjointe à la Jeunesse
Nicolas ROECKLIN
Responsable Animation Jeunes



www.la-wantzenau.fr



Animation Jeunes La Wantzenau



[ajlawantzenau](https://www.instagram.com/ajlawantzenau)





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES UN ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE ET DES ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de La Wantzenau a récemment conclu un trimestre riche en réalisations et en événements.

PREMIÈRE ÉDITION DE LA SMOOTHYCLLETTE

La commission environnement et transports doux du CMJ a pris l'initiative d'organiser cet événement début juin et les commerçants de La Wantzenau ont participé en donnant de nombreux « *fruits moches* ». Un vélo à smoothie était présent dans la cour de la Maison Des Jeunes (MDJ) ainsi qu'un atelier gratuit de réparation de vélos. Ayant eu un réel succès, cet événement a attiré de nombreux Wantzenauviens et a montré l'engagement des jeunes pour un avenir plus durable. Pas de doute que cet événement sera reconduit !

PRÉSENTATION DU BILAN DU CMJ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN DERNIER

Après bientôt 3 ans depuis sa création, Fanny, Ela et Edouard ont présenté le bilan du CMJ au Conseil Municipal de La Wantzenau. Ils ont mis en évidence les projets réalisés, les idées proposées et les actions entreprises au sein de leur village.

Ils ont été applaudis par l'ensemble du Conseil ainsi que Nicolas ROECKLIN, venu présenter le bilan de l'Animation Jeunesse depuis son arrivée en 2021.

WEEK-END DE JUMELAGE AVEC LES JEUNES DE SAINT-YRIEIX LA PERCHE

Le CMJ s'est investi dans l'accueil et l'organisation du week-end de jumelage avec l'arrivée de 30 jeunes footballeurs de Saint-Yrieix, dans le but de favoriser les liens interculturels et surtout de renforcer les liens entre les jeunes des deux communes.

Différentes activités ont été proposées : la visite de Strasbourgen Batorama, un pique-nique à la Petite France et la montée des marches de la Cathédrale ainsi qu'une rencontre sportive avec un match de foot amical entre les deux équipes. Deux soirées festives, une première au tennis qui a fini sur le dance-floor du JCK, une seconde à la MDJ, avec tartes flambées et tournoi FIFA, ont été organisées. Ce week-end a été l'occasion pour les jeunes de se faire de nouveaux amis.

Voilà le bilan de notre Conseil des Jeunes pour cette fin d'année scolaire. Ces réalisations témoignent de la volonté des jeunes de s'impliquer activement dans la construction d'un village dynamique, durable et solidaire.

*Alexandra WAGNER
Adjointe à la Jeunesse*



CHARLES HIRLIMANN

UN WANTZENAUVIEN PHYSICIEN

Connaissez-vous l'Académie d'Alsace des Sciences, Lettres et Arts ?

Créée en 1952 à Colmar, elle est l'héritière des académies ayant existé en Alsace dès la Renaissance et interrompues après l'annexion au Reich allemand en 1871.

C'est autour d'une triple affirmation que l'Académie s'est constituée : appartenance à la nation française, enracinement régional dans la valorisation de la double culture et ouverture européenne dans un esprit d'humanisme rhénan.

À la différence des académies précédentes, celle d'Alsace se veut régionale et non locale, privilégiant les événements ponctuels, les initiatives publiques, contribuant à définir un esprit public alsacien de son temps, attaché à l'histoire, aux traditions et au patrimoine alsacien.

Wantzenauvien, Charles HIRLIMANN, a été élu au comité directeur de l'Académie d'Alsace des Sciences, Lettres et Arts, lors de l'assemblée générale 2023.

Il y sera en charge, entre autres missions, du lien avec le monde scientifique régional. Affiliée à l'Institut de France, qui coiffe les grandes académies de France, l'Académie d'Alsace réunit 150 personnalités de tous horizons au sein de la région.

Docteur ès sciences, Charles HIRLIMANN, pionnier reconnu de l'usage des lasers à impulsions ultra-courtes, est directeur de recherche émérite au CNRS. En 1992, il rejoint l'institut de physique et chimie des matériaux de Strasbourg (IPCMS), axant ses travaux sur l'étude optique de la dynamique des électrons dans la matière puis sur l'étude en microscopie électronique des nanomatériaux.

Directeur adjoint de l'IPCMS de 2002 à 2007, il a été expert national détaché auprès de la Commission européenne, à Bruxelles de 2007 à 2009 puis directeur adjoint au siège du CNRS chargé des affaires européennes de 2009 à 2012.

En parallèle de ses activités de laboratoire, il s'implique dans la diffusion de la culture scientifique auprès des jeunes et du grand public.

À ce titre, il fait partie du jury qui sélectionne, chaque année, le lauréat du prestigieux Prix scientifique ALFRED-WALLACH décerné par l'Académie d'Alsace.

*Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative*



© Blackdough / HK Visuals

ÉCOLE CÉCILE ADAMOW ET BIEN, DANSEZ MAINTENANT !

à partir du lundi 11 septembre, venez découvrir l'école de danse Cécile ADAMOW qui ouvrira ses portes à La Wantzenau, vous proposant des cours d'essai gratuit dans différentes disciplines jusqu'au 22 septembre !

Du Modern'Jazz en passant par la danse classique jusqu'au flamenco, proposé aux adultes et aux enfants, vous trouverez certainement le créneau idéal pour une activité sportive douce et dynamique.

Formée au célèbre Centre Chorégraphique de Strasbourg et chez France Dommange en danse classique depuis l'âge de 4 ans, Cécile obtient une licence en activité physique adaptée et santé à la faculté des sciences du sport de Strasbourg avant de valider un diplôme d'état en danse jazz au CAFEDANSE d'Aix-en-Provence.

Elle ajoutera à son panel de compétences une formation en art-thérapie à l'Atelier de Genève.

Danseuse pour différentes compagnies comme Osmoz et la compagnie Ecuiddess, Cécile a également participé à des comédies musicales « *Babel l'héritage* » et aux tournées d'été de la Choucrouterie.

Très proche de notre village, appréciant l'environnement, la proximité de la forêt et les possibilités de création que cela lui inspire, c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'aujourd'hui elle s'installe au 31 route de Strasbourg à La Wantzenau pour partager sa vision de la danse et de la pédagogie en proposant plusieurs cours adaptés aux envies de toutes et tous !



© Emmanuel VIVERGE

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative



École Cécile ADAMOW

31 route de Strasbourg
67 610 LA WANTZENAU
Tél. 06 28 69 22 57

Mail : ecolececileadamow@gmail.com
www.ecolececileadamow.fr



RAPHAËL BAPST UN WANTZENAUVIEN MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

La 27^{ème} promotion du concours des Meilleurs ouvriers de France a décerné la médaille à Raphaël BAPST, le 20 juin dernier à la Sorbonne, à Paris.

Raphaël fait partie de la troisième génération de poêliers-fumistes de la famille BAPST, wantzenauvienne, qui a installé son entreprise à Kilstett.

Né à Strasbourg en 1988, il a été formé par les Compagnons du Devoir pendant 10 ans, dont 8 sur le Tour de France, réalisant ainsi de nombreux ouvrages sur des chantiers de renom en France mais aussi en Allemagne. Déjà médaillé d'or dans le Bas-Rhin et d'argent en Alsace au concours du Meilleur Apprenti de France en 2005, il devient vainqueur de la sélection régionale des olympiades des métiers région Alsace en 2008 et second à la finale nationale des Olympiades des métiers en 2009.

De sa maman, Angèle BAPST, originaire de La Wantzenau, il a également hérité d'une passion pour la musique et les arts, qui l'accompagne dans ses qualifications en maçonnerie et taille de pierre qui sont, à ce niveau de performance, un véritable art à part entière.

Nous lui adressons de sincères félicitations !

Michèle KANNENGIESER
Maire



CHEMINÉES BAPST
3 rue de l'Industrie
67 840 KILSTETT



FOOTBALL CLUB LA WANTZENAU UNE BELLE ANNÉE SPORTIVE

L'année sportive vient de s'écouler, une année riche en événements sportifs et festifs.

Notre tournoi européen Eurosportring a vu revenir plus d'une trentaine d'équipes européennes et plus de 1 000 participants qui ont découvert le charme de notre village. Le marché aux puces, bien établi et attendu, a connu un immense succès.

D'un point de vue footballistique, le point d'orgue, cette année, a été l'accession de l'équipe seniors à la division supérieure.

Au niveau des jeunes, les résultats sont également de bon augure car presque toutes les équipes premières ont été classées dans les premières places.

Nous avons créé une nouvelle entité, « **Entente de l'III** » avec Kilstett, qui regroupe l'ensemble des sections jeunes de 6 à 18 ans.

Au chapitre des nouveautés, il est à noter le retour d'une section féminine seniors et la création d'une section baby-foot. Nous innovons également en lançant des séances de foot fitness, le mercredi après-midi et le samedi matin.

Nos activités sont possibles grâce aux bénévoles et aux sponsors que je tiens à remercier chaleureusement. En attendant, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous offrons de l'associatif, du sportif et de la bonne humeur !

OKTOBERFEST DE LA WANTZENAU UNE CÉLÉBRATION BAVAROISE EN ALSACE



Chaque année, l'automne est synonyme de fête de la bière à travers le monde, mais il existe une version unique de cette célébration en Alsace : l'Oktoberfest de La Wantzenau. Nichée au cœur de notre village, cet événement est incontournable pour les habitants qui souhaitent vivre l'expérience bavaroise.

Voici quelques-unes des animations proposées :

- **La Tente de la Bière** : venez déguster une sélection de bières locales ainsi que des bières allemandes. L'ambiance y sera conviviale, avec de la musique traditionnelle alsacienne et bavaroise pour vous faire danser sur les tables.
- **La Cuisine bavaroise** : venez également déguster une délicieuse cuisine bavaroise, des saucisses, des bretzels et bien sûr, le célèbre schnitzel.
- **Les Jeux traditionnels** : participez aux jeux traditionnels bavarois tels que le **Bier Galgen** et bien d'autres compétitions amusantes.

Nous vous donnons rendez-vous, le 16 septembre 2023 à partir de 18h au Fil d'Eau !

Francis CASPAR
Président



De gauche à droite : Eva METAIS, stagiaire de l'association, Katia BOSSUYT, adjointe, Michèle BRISSET, Marie-Thérèse KLEIN, trésorière de l'association, Chantal Delarchand, fondatrice de la galerie le 22 et Caroline TORTERAT, trésorière adjointe

ASDEPAL UN DON POUR NOTRE ASSOCIATION

Quand l'art s'engage aux côtés des aidants.

Le 19 juin s'est tenu un moment festif dans les locaux de notre association. Nous avons obtenu un don de 3 300 euros de la part de Chantal DELARCHAND, fondatrice de la galerie d'art « Le 22 », située à Strasbourg-Neudorf. Elle ne se contente pas de mettre en lumière différents artistes, elle s'engage auprès du monde associatif, puisqu'elle reverse une partie de ses bénéfices. Notre association a été retenue.

Cela constitue un bel encouragement pour nous qui œuvrons en faveur des aidants, et sommes plus que jamais mobilisés pour la création d'une maison de répit.

Pour Chantal DELARCHAND, la cause des aidants nous concerne tous, à un moment ou à un autre. Et Michèle BRISSET de conclure comme l'a écrit Paul ELUARD, « il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous ».

La rentrée sera dynamique pour l'association. Elle proposera un moment de sophrologie pour les aidants le 14 septembre mais également un rendez-vous solidaire le 22 septembre avec un spectacle caritatif de Patricia WELLER alias Marlyse RIEGENSTIEHL.

Marie-Thérèse KLEIN, Caroline TORTERAT et Michèle BRISSET

L'ASDEPAL PRÉSENTE

SPECTACLE SOLIDAIRE

Patricia WELLER

Ensemble
rions pour
la bonne cause :
soutenir les aidants

22 septembre 2023
20h15
foyer culturel
de La Wantzenau

Tarif : 12 €

asdepal
association pour le développement de palliative

Renseignements et/ou inscriptions :
06 33 76 16 17 ou asdepal67@gmail.com



LE CLUB D'ATHLÉTISME CONTINUE SA COURSE

Le club d'athlétisme de la Wantzenau compte 210 licenciés.

Les enfants peuvent débiter à l'âge de 5 ans dans le groupe baby athlé pour évoluer dans les différents groupes jusqu'à l'âge de 25 ans. La découverte des disciplines, le développement de la coordination et l'apprentissage des gestes techniques vont permettre aux jeunes de participer aux compétitions.

La présence d'un groupe « loisir » permet aux personnes de tous âges de s'entraîner collectivement en course.

La fidélité et l'engagement des bénévoles que je tiens à remercier nous permet d'organiser des événements comme les courses de la Wantzenau 2 fois par an avec plus de 2200 coureurs et cela depuis plus de 40 ans. Notre stage de Pâques à Cervia en Italie a rassemblé cette année encore 85 athlètes des jeunes aux loisirs.

Les 14 entraîneurs bénévoles travaillent en équipe dans différents groupes d'âges pour amener les jeunes vers la performance dans les différentes disciplines (courses - sauts - lancers).

Cette année notre section a récolté une vingtaine de podiums dans le Bas-Rhin et une dizaine au niveau du Grand Est.

Du 14 au 16 juillet 3 athlètes de notre section ont participé aux championnats de France des jeunes à Châteauroux :

- Paul HELMER a terminé 8^{ème} sur 1500 m.
- Clément BRUN a terminé 10^{ème} à la hauteur et était également qualifié pour le 110 m haies.
- Enzo FERNANDES au poids a été éliminé en série avec un jet de 11m 76.

La prochaine manifestation benjamins, minimes aura lieu le 16 septembre sur la belle piste de La Wantzenau ! Venez soutenir les jeunes de notre club !



Daniel CLAUSS
Président



GOLF & HANDI GOLF DE LA WANTZENAU DEUX SPORTS À L'HONNEUR

Du 14 au 16 juillet 2023, plus de 40 joueurs issus de 9 pays différents se sont retrouvés à l'occasion de l'Open Paragolf de La Wantzenau.

Organisée chaque année par le Golf de La Wantzenau en partenariat avec l'association Les Albatros, et en particulier sa présidente Brigitte LEBESCOND, cette compétition est devenue un rendez-vous annuel incontournable des passionnés de la petite balle blanche.

Cette année, elle a connu un succès exceptionnel, réunissant pas moins de 42 joueurs venus de 9 pays différents. Pendant 3 jours, les sportifs ont rivalisé de talent sur les 72 hectares de green du golf de La Wantzenau. Dans une ambiance conviviale, ce tournoi a swingé au rythme de leurs plus beaux coups et de leurs performances remarquables.

Le temps d'un week-end sportif, l'ouverture et l'inclusion dans le sport et en particulier dans le golf ont été célébrés dans ce magnifique écrin de verdure de notre village. Autant de valeurs défendues tout au long de l'année par l'équipe du golf de La Wantzenau et son directeur, Laurent TRESCARTE.

Cette belle compétition s'est clôturée par un moment convivial et la traditionnelle remise des médailles aux vainqueurs.

Pour la première série, la première place a été remportée par René SCHWENK, en brut et Nuyens SENNE, en net. Pour la deuxième série, par Oudadet SOUVANNARA, en brut et David SELLNER, en net. Enfin, Jeanine LOVES-GROOT a remporté la première place au classement des femmes.

Toutes nos félicitations aux gagnants, à tous les sportifs, aux organisateurs, aux partenaires et aux bénévoles !

*Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations
et à la vie économique*





LES OLYMPIADES UNE AMBIANCE FÉDÉRATRICE

C'est un public ravi qui a retrouvé les sportifs de La Wantzenau samedi le 1^{er} juillet 2023 lors de la 3^{ème} édition des Olympiades Inter-Associations Sportives organisées à l'espace Jean-Claude KLEIN par la municipalité.

Précédées de leur porte-drapeau, les équipes jeunes et adultes, représentant les associations participantes se sont présentées sur le stade avant que Madame le Maire Michèle KANNENGIESER, en présence de Madame la Député européenne, Anne SANDER, ne lance le début de la compétition.

Neuf associations sportives ont participé à un ensemble d'ateliers imaginés par les présidents, entraîneurs et capitaines d'équipes : Athlétisme, Basket, Foot, Gym, Judo, Karaté, Tennis de table, Triathlon et Volley.

Les participants ont pu découvrir différentes activités sportives pratiquées à La Wantzenau et se rencontrer lors d'expériences originales.

Les organisateurs, les responsables d'équipes, les participants et même la météo ont conjugué leurs efforts pour la réussite de ces Olympiades qui se sont déroulées dans une ambiance conviviale marquée par un bel esprit sportif et compétitif.

À l'issue des épreuves, Madame le Maire a décerné les médailles aux équipes jeunes et adultes pouvant monter sur le podium.

Equipes jeunes **OR** : SGW Gym1, **ARGENT** : LWFC
BRONZE : SGW Gym2

Equipes adultes **OR** : SGW Athlétisme, **ARGENT** : Judo Club et **BRONZE** : ex aequo SGW Triathlon et Tennis de table.

Trois prix spéciaux ont également été décernés pour les meilleures entrées sur le stade :

1^{er} prix : SGW Gym

2^{ème} prix : Basket LW

3^{ème} prix : SGW Triathlon

Participants et public ont pu partager leurs expériences autour des stands de restauration et buvette assurés par la SGW.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

*Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations
et à la vie
économique*





FÊTE DU VÉLO PAS DE COUP DE POMPE

La 4^{ème} Fête du Vélo de La Wantzenau qui s'est déroulée le 20 août 2023 a été une fois de plus un franc succès.

Familles, cyclistes du dimanche ou sportifs plus chevronnés se sont lancés sur les différents parcours proposés par Alain HERRMANN et Aurélien EBEL.

Sur les parcours du Héron de 10 km et du Pic Vert de 14 km, les participants ont pu découvrir des endroits insolites de notre village tandis que les parcours Cigogne de 40 et 60 km ont conduit les plus téméraires bien au-delà vers le nord jusqu'à Drusenheim ou Fort Louis.

Les enfants ont pu répondre à un questionnaire concernant le lièvre et, à leur retour au JCK, un atelier bricolage les attendait.

Pour faciliter la promenade, il était possible de louer un vélo électrique, vélo cargo ou vélo mécanique auprès de la boutique mobile de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'association CADR67, quant à elle, proposait le marquage des vélos et tous les sportifs ont pu faire le plein de vitamines sur le vélo à smoothies.

« *Jetz let'sgo* » a proposé une initiation au maniement du gyropode Segway sur un parcours ludique avec plots et chicanes.

Pour mettre les sportifs en jambes, une joyeuse équipe de la section Athlétisme de la SGW proposait viennoiseries et café dès le matin et s'est chargée de la buvette et de la restauration avec crudités, barbecue et dessert au retour des sportifs.

Merci aux nombreux cyclistes auxquels nous donnons rendez-vous en 2024 pour un nouveau moment convivial à vélo en famille et entre amis !

*Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations
et à la vie économique*





ÉCOLE D'ÉQUITATION DU WALDHOF BÉNÉVOLES À L'HONNEUR POUR LA RENTRÉE SPORTIVE...

Un club sportif n'est fort que de ses bénévoles et nous souhaitons les mettre à l'honneur dans cet article !

C'est en effet grâce à leur présence et leur soutien que le Waldhof a pu réaliser une excellente saison saison 2022-2023. Qu'ils et elles soient sur les carrières, au paddock, à la buvette lors des concours ou dans l'entretien du club, ils et elles font vivre l'activité.

Avec leur soutien, nous avons organisé une dizaine de compétitions officielles lors de la saison écoulée. D'abord lors du Grand Jumping de Pâques, point d'orgue de la saison avec une semaine entière de compétition, l'accueil des jeunes chevaux, les épreuves amateurs et les grandes épreuves professionnelles (notamment une épreuve PRO 1 145, jamais organisée dans la région), mais également pour les épreuves de saut destinées aux jeunes cavaliers, les épreuves de dressage et de concours complet.

Ceci, bien sûr, en complément des cours d'équitation qui continuent tout au long de la saison et également pendant les vacances scolaires.

Les inscriptions sont ouvertes pour la saison prochaine qui démarre le 4 septembre et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour les prochains événements qui vont rythmer les semaines à venir : pour les amoureux de dressage rendez-vous le 10 septembre et pour ceux qui apprécient le cross, rendez-vous le 16 et 17 septembre pour un Concours Complet d'Équitation.

Vous pourrez lors de ces dates venir soutenir notamment les cavaliers du club !

Il sera ensuite temps de ralentir le rythme pendant la saison hivernale dédiée au cours.

Marc DI MICHELE
Président du Waldhof





JUDO CLUB LA WANTZENAU UN DÉPART & UNE ARRIVÉE

La saison 2022/2023 s'est terminée de manière particulière puisqu'il s'agissait de la dernière saison pour Armenak en tant qu'entraîneur au JCLW.

Arrivé en 2011 dans l'association, il n'a eu de cesse de chercher à développer le club, doublant au fil des années l'effectif, et de le faire rayonner sur les tatamis. Au cours des 12 dernières années le JCLW s'est ainsi illustré sur de nombreux podiums, du niveau local jusqu'au niveau international. La couleur orange des vêtements du club est devenue petit à petit synonyme de La Wantzenau et de haut-niveau... tout un symbole!

À titre personnel Armenak aussi a su montrer l'exemple en décrochant de nombreux titres, passé des Dan (4^{ème} actuellement) et participé à de nombreux tournois de judo et jujitsu. Son plus grand titre restera celui de champion d'Europe. Armenak poursuit son aventure au Judo Club Olympique Strasbourg, se rapprochant ainsi de son domicile tout en allégeant son planning de cours.

Le JCLW remercie Armenak pour son implication tout au long des 12 saisons qu'il a passé à La Wantzenau et lui souhaite une bonne continuation !

UNE NOUVELLE CEINTURE NOIRE

Un de nos cadets, Khatchik, a obtenu son premier Dan, synonyme de ceinture noire, après un très bon parcours cette saison. En effet il a validé son parcours (*compétition, kata, technique et arbitrage*) en 1 an. Khatchik devient ainsi la 21^{ème} ceinture noire du JCLW, la 9^{ème} de l'ère Armenak.

UNE ARRIVÉE

Elise DA COSTA remplace Armenak, parti vers de nouvelles aventures, et aura en charge les entraînements du mardi et du jeudi de 17h30 à 18h30 pour les 8-11 ans et de 18h45 à 20h15 pour les +12 ans et adultes.

Judokate formée en Franche-Comté au club du JAIV Noironte (*actuel Seishin Judo*), elle perce vite en compétition et côtoie les meilleurs judokas franc-comtois sur les tatamis du Pôle Espoir de Besançon puis les meilleurs français sur les tatamis du Pôle France d'Orléans. Elle passe par les clubs de Givors et Toulon 83 avant de revenir à Franche-Comté Judo puis au Judo Club La Wantzenau.

Athlète 1^{ère} division entre 2006 et 2011, championne de France universitaire avec l'équipe d'Orléans, elle côtoie également le haut-niveau en lutte où elle devient championne de France Junior en 2003, multiple championne de France universitaire en individuel et en équipe et 3^{ème} aux championnats de France seniors entre 2004 et 2010. Enseignante d'EPS depuis 2005 et professeure de judo depuis 2009, elle enseigne actuellement au collège de La Wantzenau et prendra le relais d'Armenak sur les tatamis du judo Club La Wantzenau.

Vincent TOURNIER
Président du Judo Club La Wantzenau



GYMNASTIQUE

UNE SAISON EXCEPTIONNELLE

Les filles de la section gymnastique de la SGW ne cessent de progresser d'une saison à l'autre comme l'atteste le nombre de médailles obtenues lors des compétitions.

On dénombre pas moins de 9 médailles récoltées cette année ainsi que de nombreuses places d'honneur.

Une performance exceptionnelle est à mettre au crédit de l'équipe des plus petites, les 7-8 ans, composée de Noa BONNAIRE, Mia ROMERO, Carla STOLL, Chloé TULOUP et Emma ISVORANU, qui termine première au challenge départemental, puis gagne les titres de championnes du Bas-Rhin et vice-championnes d'Alsace dans la plus haute catégorie pour cet âge. La relève est d'ores et déjà assurée d'autant plus qu'au classement individuel Chloé TULOUP est championne du Bas-Rhin juste devant Noa BONNAIRE et Carla STOLL, ex-aequo vices-championnes d'Alsace.

L'équipe 2, des 7-9 ans, composée de Juliette BICKEL, Elly BURNELKOEGLER, Léna FICHER et Giulia SCHILLINGER NEFF, décroche elle aussi le titre de championne du Bas-Rhin en catégorie Fédéral B, pendant que l'équipe 1 composée de Mia BENNINGER, Léa DAULL, Jeanne HITTIER, Zoé TONUSSI et Léna UNTERSEH termine à une honorable 5^{ème} place. Au classement individuel, Léna UNTERSEH est vice-championne d'Alsace.

L'équipe des 10-11 ans, composée de Lou BENNINGER, Mélanie ISVORANU, Juliette LIENHARDT, Elise URSO, Anna VAES, se classe 3^{ème} au challenge et 5^{ème} à la finale départementale.

L'équipe 1 des 10-13 ans composée de Audrey SPRAUER, Juliette DUMONT, Lou-Anais LORICH, Lola COEZ, Elise PARESY se classe 2^{ème} au challenge et termine 4^{ème}, au pied du podium des championnats du Bas-Rhin en Fédéral B.

Enfin l'équipe phare des 12-15 ans qui avait tout raflé en Fédérale B l'an dernier est montée en Fédérale A avec des résultats remarquables pour une première année à ce niveau. L'équipe composée de BARON Romie, LARCHERES Julie, LIO Romane, TONUSSI Mia, WETTA Fanny décroche un inattendu titre de vice-championne du Bas-Rhin, une 4^{ème} place aux Championnats d'Alsace et une remarquable 5^{ème} place aux finales Zone EST à Longwy.

Ces résultats sont à mettre à l'honneur d'un staff compétent et dynamique formé de Pauline GRAMPP, professeure d'EPS, ancienne gymnaste de très haut niveau, Sarah KUHN étudiante STAPS ancienne gymnaste de haut niveau secondées par Méline LORICH

et Laure ZELLER qui viennent d'avoir leur diplôme de juge, la partie administrative étant gérée par Sylvie DRIUTTI.

Toutes les gymnastes ont suivi un parcours très structuré et formateur pour arriver à ce niveau en commençant au **gym éveil** dès 10 mois, axé sur la découverte de la motricité de base, puis à la **babygym** de 2 à 4 ans et ensuite en **Ini gym** à l'âge de 5 ans, véritable école de gym avant de rejoindre le groupe compétition à l'âge de 6 ans.

Pour continuer à progresser tout en assurant la sécurité des gymnastes, la SGW vient de lancer une grosse opération de renouvellement du matériel.

Un pool de sponsors rassemblé par les parents a apporté son soutien financier, et la commune a fait un gros effort de financement pour l'achat de matériel de compétition.

Notons aussi que la section gym loisir, qui propose aux enfants de pratiquer une gymnastique sans visée de compétition pour les 7 à 15 ans, attire de plus en plus d'enfants puisqu'il y avait près de 60 inscrits pour la saison écoulée.

Nos gymnastes se sont aussi fait remarquer lors des Olympiades organisées par la commune de La Wantzenau en remportant le challenge 2023.

La saison s'est terminée en apothéose par la fête de fin d'année avec un concours interne et un superbe spectacle en présence de Madame le Maire, Michèle KANNENGIESER et d'Alain HERRMANN, qui ont ensuite fait honneur aux gymnastes, par la remise des médailles.

La SGW, c'est aussi la section Babygym pour les 10 mois à 5 ans, la section danse enfants et adultes, la section fitness, la section gym séniors, la section Hiphop et les clubs d'athlétisme, de Triathlon et de Volley.

Toutes ces activités reprendront en septembre selon le planning qui est sur le site www.sgwantzenau.fr, et on pourra se renseigner sur les stands lors du forum des associations le 10 septembre.



François GABEL
Président de la SGW



MINER SCHUELERSÀCK

MON SAC D'ÉCOLE

De Schuelersäck in de fufzicher Johre isch nàtirli nìt roserot mit „Hello Kitty“ g'sin so wie's hitt ùnseri klëene Mäidle garr hàn, fer ihri Télé-Stars ze erwähne, odder fer d'Buewe e Rollvalisel mit „Spiderman“, àn dem so klëeni Lichtle blicke, wann d'Raadle drahe ùn sie ne hinter sich noochzìjje, sondern e stàbiler Laddersäck. Der het muen hálte vom CP bis àn de Certificat d'Etudes, diss hëesst von 6 Jahr àlt bis ze 14. Mànichmol het ne noch e Schweschterle odder e Briederle g'erbt.

Jetzt welle mìr denne emol üssmüse :

Ûf de Schiefertàfel sin ùf èenere Sitt Kaschtle fer d'Rechnunge ùn ùf de ànder Sitt Zille fer d'Schrift; ùf die Tàfel isch mìt'em Griffel g'schriwwe worre; do debi het m'r e nàsses Schwammel g'hett fer üsswische ùn e klëens Kissele von de Màmmen genahjt, fer die Tàfel ze trickle. Diss het m'r üssewandi àm Schuelersäck rum sahn bàmbel.

Ìm dem Ladel mìt'em nàsse Schwammel hàn mìr lehre Bohne màche wàchse, diss isch ze glicher Zitt e „leçon de sciences“ g'sinn!

Ìn de Fadderschëed findt m'r :

- e guet g'spitzts Bléistift.
- e Fadderhàlter mit eme Sergent-Major-Fadderle, wie in's Tinteglasel getünkt isch worre.
- e Tintelappel (gràd dréi-vier rùndi Limple zàmmenahjt) fer's Fadderle àbzepùtze.
- Ìn dëre Zitt isch oe de Kuejelschriwer (besser bekàntt àls „BIC“) ùfkomme àwer der hàn mìr nùmme benütze dërfe fer e Entwùrf (diss hëesst e „brouillon“) odder bi de Hëemàrwëete. Ìn de Schuel isch nùmme d'Fadder erloebt g'sinn. Speter isch die noh von de Fillfadder ersetzt worre, noh isch oe 's Tinteglasel verschwùnde.
- e Doppelgùmmi: ùf èenere Sitt fer's Bléi, ùf d'ànder Sitt fer de Tinte, do het's mànichmol Lécher in's Heft gann !
- e Bléiwisspitzer mit èen odder zwei Loch fer dicki odder fini Kàliber von de Fàrwe, dann mìr hàn oe àlle Taa e bissel gemolt.

La suite du texte est à retrouver sur www.sammler.org (rubrique « Ecriture / littérature » - « Friehjohrsappell »)

Extrait du recueil « Friehjohrsappell ferschriwe ùndichte ùf Elsässisch » vol.3 – page 27.

Le texte est également disponible en version sonore.

La sac d'école des années 1950 n'était bien sûr pas rose au logo Hello Kitty pour évoquer les stars de la télé, ni à roulettes avec "Spiderman" auquel clignotaient des petites lumières mais bien un sac solide en cuir qui devait servir du CP jusqu'au certificat d'études, c'est-à-dire de 6 ans à 14 ans. Des fois, c'est même une petite soeur ou un petit frère qui l'héritait.

Allons jeter un coup d'oeil pour faire l'inventaire :

- sur un côté de l'ardoise il y a des carreaux pour le calcul, au verso des lignes pour l'écriture. Sur cette ardoise on écrivait avec un crayon-ardoise. Pour effacer on avait une petite éponge mouillée et un petit coussin confectionné par maman pour le séchage, on le voyait se balancer à l'extérieur du sac. Dans la petite boîte avec l'éponge mouillée nous avons appris à faire germer des haricots, ce fut en même temps une leçon de sciences.

Dans le plumier en bois on trouve :

- un crayon bien taillé.
- un porte-plume avec la petite plume "Sergent Major" qu'on trempait dans l'encrier.
- un essuie-plume (tout simplement trois petits ronds en tissus assemblés) pour nettoyer la plume
- à cette époque est apparu le stylo à bille connu sous le nom de BIC mais il n'était toléré que pour le brouillon ou les écrits à la maison. Un peu plus tard celui-ci a été remplacé par le stylo-plume et ce fut la fin de l'encrier.
- une gomme double : un côté pour le crayon, l'autre pour l'encre et là on pouvait s'attendre plus d'une fois à un trou dans le cahier !
- un taille-crayon avec un ou deux trous suivant le calibre des crayons ou des couleurs car nous dessinions aussi tous les jours.



Clémence BLANCK
La Wantzenau

CARTE ATOUT VOIR

DES BONS PLANS CULTURELS POUR LES 11-25 ANS

Depuis 1994, la carte Atout Voir permet aux jeunes de 11 à 25 ans non étudiants, habitants ou scolarisés dans l'Eurométropole de Strasbourg de bénéficier de tarifs préférentiels pour leurs activités culturelles.

Au total, 46 structures sont partenaires de cette carte annuelle d'une valeur de 7 €. Elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels : places de cinéma à 5 € sur tous les films du dimanche 19h au vendredi 19h, gratuité de l'ensemble des Musées de la Ville de Strasbourg et places de spectacle dans divers lieux et festivals à 6 €.

La souscription de la carte Atout est possible en ligne sur le site de la billetterie du 5e Lieu à partir du 1er septembre.

Elle est disponible pour toute la saison culturelle 2023/2024 au 5e Lieu à Strasbourg, à l'Illiade d'Illkirch-Graffenstaden, à la Maison des Arts de Lingolsheim, à la Mairie de Mundolsheim, à la Bibliothèque de Plobsheim et à Schiltigheim Culture.

Pour se la procurer, il suffit d'apporter une photo d'identité, une pièce d'identité et un certificat de scolarité (ou un contrat de travail et une attestation de domicile en fonction de la situation).

La liste de l'ensemble des lieux partenaires du dispositif est disponible sur strasbourg.eu/carte-atout-voir.

Comme l'année dernière, les élèves de CM2 scolarisés dans les écoles de l'Eurométropole de Strasbourg recevront gratuitement une carte Atout Voir.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

L'INSTANCE DE PARTICIPATION CITOYENNE DE L'EMS

Vous souhaitez participer aux grands enjeux de la métropole et faire entendre votre voix ?

Candidatez au renouvellement partiel du conseil de développement pour la seconde partie de son mandat (2023 - 2026). Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative de l'Eurométropole de Strasbourg, il est composé de 95 citoyens bénévoles tirés au sort parmi des volontaires issus de toutes les communes de l'Eurométropole de Strasbourg et de Kehl. Une partie de ses membres doit être renouvelée à mi-mandat, un nouvel appel à candidatures est donc ouvert jusqu'au 22 septembre 2023.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tous les habitantes et habitants majeurs de l'EMS !
 Ne peuvent pas candidater les élus et les agents des communes et de l'Eurométropole.
Pour candidater en ligne : stras.me/candidature-codev
Pour s'informer sur le Conseil de développement :
stras.me/codev

À NOTER

Deux réunions d'information sont prévues avant la clôture des candidatures pour permettre aux potentiels candidats de mieux connaître le Conseil de développement, son fonctionnement et ses travaux :

- le **jeudi 14 septembre de 19h à 20h** au Centre administratif, 1 parc de l'Etoile à Strasbourg (Salle des conseils)
- le **lundi 18 septembre de 19h à 20h** en zoom (<https://us02web.zoom.us/j/83084073748>)



LE COMPTE MOBILITÉ

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

Vous songez à vous séparer de votre véhicule et à changer de mode de déplacement ? Le compte mobilité peut vous y aider...

Ce porte-monnaie numérique crédité jusqu'à 2 500 € (*selon vos revenus*) permet de payer, tout ou partie, des services de déplacement ; il est valable 3 ans et peut profiter à tous les membres d'un même foyer fiscal. Abonnements de transports publics, location de vélo ou de voiture partagée, réparation de vélo ou trottinette ou encore achat de petit équipement, il vous suffit de vous rendre chez l'un des partenaires affiliés pour réaliser votre achat. Liste complète des partenaires : compte-mobilite.strasbourg.eu

LE CONSEIL EN MOBILITÉ : PREMIÈRE ÉTAPE OBLIGATOIRE

Le conseil en mobilité auprès de l'agence du climat (*personnalisé et gratuit*) est nécessaire afin de bénéficier du compte mobilité. Toutes les informations et prise de rendez-vous sur le site :

agenceclimat-strasbourg.eu ou par téléphone au 03 69 24 82 82.

Informations complémentaires sur zfe.strasbourg.eu

SALON PHOTO NATURE

LES 4 ET 5 NOVEMBRE AU FIL D'EAU

Le parrain de cette 7^{ème} édition est Laurent ECHENOZ, photographe professionnel sillonnant le globe à la recherche de sujets photographiques variés.

Depuis quelques années, il est passionné par les macareux moines et il les suit dans leurs milieux diversifiés.

Il propose des livres et expose ses photos dans toute l'Europe. Son exposition actuelle se nomme « *Puffin Dream* ».

Certaines de ses photos sont primées et de nombreux articles à son sujet paraissent dans différents magazines.

Josiane EBEL
Présidente
Association Photof'III La Wantzenau

JUSTICE SANS FRONTIÈRE

NOUVEAU

POINT DE CONTACT FRANCO-ALLEMAND

Qu'il s'agisse d'un litige successoral, d'un divorce ou d'un problème de consommation : dans le cadre du projet Interreg « *Justice sans frontière* », le nouveau point de contact franco-allemand pour la justice au Centre Européen de la Consommation à Kehl couvre tous les domaines du droit (*droit de la famille, droit des successions, droit immobilier, droit fiscal, droit du travail, droit pénal*).

Les citoyens de la région frontalière peuvent gratuitement y obtenir de l'aide en cas de litige franco-allemand :

- Informations sur les systèmes juridiques des deux pays
- Accompagnement pour une procédure judiciaire européenne simplifiée
- Consultation juridique de 20 à 30 minutes avec un professionnel du droit bilingue et spécialisé (*avocat, notaire, commissaire de justice*)

Plus d'informations sur Justice sans frontières | cec-zev.eu.

Les demandes de conseil peuvent être faites via le formulaire en ligne du point de contact ou par e-mail à l'adresse justice@cec-zev.eu.

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 RENTRÉE SCOLAIRE



TRANSPORT ET MOBILITÉS

AUGMENTATION DE L'OFFRE SNCF

Grâce à la mobilisation de la municipalité, notre ligne ferroviaire bénéficiera de quatre trains supplémentaires.

Départs La Wantzenau :

- 08h56 (arrivée 09h09 à Strasbourg)
- 16h33 (arrivée 17h08 à Strasbourg)

Départs Strasbourg :

- 08h20 (arrivée 08h33 à La Wantzenau)
- 15h50 (arrivée 16h02 à La Wantzenau)

NOUVEAU

LE TEA TIME FAIT SA RENTRÉE POUR LES SÉNIORS

De septembre à décembre côté jardin ou salle, le thé coulera à flot !

VOUS AVEZ PLUS DE 75 ANS ?

Alors venez participer à l'un de ces moments de grande convivialité qui privilégient les échanges et la dégustation de pâtisseries !

Enfin un vrai lieu de bavardage de village ...

Il faudra vous inscrire par téléphone au

03 88 59 22 59 ou par mail à : info@la-wantzenau.fr

QUAND ?

- Lundi 18 septembre 2023
- Lundi 23 octobre 2023
- Lundi 20 novembre 2023
- Lundi 11 décembre 2023

À QUELLE HEURE ?

De 15h00 à 17h00



COMMENT Y ALLER ?

Un chauffeur parmi les bénévoles peut vous véhiculer en cas de difficultés de déplacement

Le nombre de places par événement est limité à 20 participants.

Nous vous invitons à vous inscrire rapidement à la date souhaitée.

La date limite d'inscription est le jeudi qui précède chaque Tea time.

Nous nous réjouissons de vous retrouver bientôt !

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal de La Wantzenau le **jeudi 28 septembre 2023 à 20h** en Mairie.

PERMANENCES DES ADJOINTS AU MAIRE

Les adjoints au Maire vous accueillent les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous au 03 88 59 22 59.

31 août 2023 - M. Alain HERRMANN

adjoint en charge des Associations et de la Vie économique

7 septembre 2023 - Mme Alexandra WAGNER

adjointe en charge de la Jeunesse

14 septembre 2023 - Mme Katia BOSSUYT

adjointe en charge des Affaires scolaires, de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Famille

21 septembre 2023 - M. François VIX

adjoint en charge de l'Environnement et de la Préservation des espaces naturels

28 septembre 2023 - M. Camille MEYER

adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux et des Mobilités

5 octobre 2023 - Mme Marianne BOUDAUD

adjointe en charge de la Culture, de la Communication et de la Démocratie locale

12 octobre 2023 - M. Roger BODÉ

adjoint en charge des Finances

19 octobre 2023 - Mme Alexandra WAGNER

adjointe en charge de la Jeunesse

26 octobre 2023 - M. Alain HERRMANN

adjoint en charge des Associations et de la Vie économique

2 novembre 2023 - M. Camille MEYER

adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux et des Mobilités

DROITS À LA PAROLE

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

Esprit Village

L'été a été propice à l'établissement de notre bilan de mi-mandat. Malgré les aléas sanitaires, environnementaux et économiques, nous sommes fiers du travail accompli.

De nombreux engagements électoraux sont déjà tenus. D'importants travaux de réaménagements aux abords des bâtiments publics et des infrastructures ont eu lieu pour la sécurité de tous. Les projets des lotissements du Trissermat et du Schwemmloch ont démarré en cohérence avec l'environnement, les besoins et les enjeux économiques et réglementaires. La réhabilitation de la maison des associations et de l'ancienne école, l'aménagement du cœur de village, les travaux sur l'éclairage public et les études préalables à l'indispensable transformation des bâtiments publics pour répondre aux obligations de réduction de leur consommation énergétique, sont en cours.

Le succès de nos manifestations publiques, des nombreuses animations et actions envers les jeunes et les moins jeunes sont notre plus belle récompense.

Nous restons pleinement engagés pour poursuivre nos actions et faire rayonner les acteurs du sport, de la culture et des loisirs, maîtriser notre urbanisme, construire un territoire économique dynamique, protéger votre pouvoir d'achat, défendre les intérêts de notre commune que ce soit sur le plan économique, environnemental, urbanistique, de la mobilité, social ou culturel.

Excellente rentrée à toutes et à tous !

Groupe majoritaire « Esprit Village »

M. KANNENGIESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN, K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER, A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M.-L. PICARD, L. ADAM, C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, F. MAURY, L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

La Wantzenau de demain

Le RESPECT, cela devrait être notre règle commune. Alors que penser de cette équipe municipale qui ne respecte ni les personnes, ni les lois, ni le patrimoine de notre commune ?

Aucun respect de l'opposition ni du travail réalisé avant 2020 (voire appropriation sournoise), ni des suggestions argumentées ; aucun scrupule à vouloir détruire un bâtiment historique et classé pour y implanter un parking à l'utilité douteuse; aucune gêne à vouloir construire un espace santé surdimensionné qui restera un grand vide.

NOUS NOUS Y OPPOSONS FERMEMENT

Et que penser de cet objet publicitaire planté au bord de l'Ill qui dénature un des paysages le plus emblématique de notre commune ?

Si vous partagez comme de nombreux Wantzenauviens ce constat navrant, venez participer à nos stamtsich (chaque premier jeudi du mois à 19 h en vous inscrivant : <mailto:lawantzenaudedemain@gmail.com>).

Alors au 7 septembre, venez nombreux !

La Wantzenau de demain, c'est dès maintenant qu'il faut la préparer !

Aurélie LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,
Sandra TOURNIER et Patrick DEPYL

La Wantzenau au coeur

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

à partir de 18h

ENTREE + WIENERSCHNITZEL + BIERE DE 50CL ➡ 30€

ENTREE + BIERE DE 50CL ➡ 18€

 Currywurst

 Bretzel

**Elsass
Power**

Party band



au Fil d'Eau à La Wantzenau



LE COSTUME
TRADITIONNEL



BIÈRE DE 50CL
OFFERTE

Réservation :  06 06 66 20 65 ou ➡



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



PIC•COLLAGE

LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

présente le

FORUM
DU SPORT
DES LOISIRS
DE LA MUSIQUE

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

FORUM JCK DE 14H À 18H

RUE DES VERGERS - LA WANTZENAU

« S'IMPLIQUER... C'EST GAGNER ! »

facebook.com/wantzenau